Une 18 12 2014_une 17 4 2009 17/12/14 20:22 Page2

CONSEIL NATIONAL DES BUREAUX DE PLACEMENT PAYANT ET ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE AU MALI (CONABEM)

Ordre des conseils en ressources humaines

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE MI-MANDAT

Sous la Présidence de Monsieur Mahamane BABY Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle-Porte parole du Gouvernement

en partenariat avec le Conseil National du Patronat du Mali (CNPM)

Samedi 20 Décembre 2014 à 09 heures au siège du CNPM (Salle VIP)

JEUDI 18 DÉCEMBRE 2014
53è année
N° 17829
200F

www.essor.ml

L'ESSOR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Forum de Dakar sur la sécurité dans le Sahel

MUTUALISATION DES EFFORTS, RECOMMANDENT UNANIMEMENT LES CHEFS D'ÉTAT

Lire en page 3

1er sommet du « G5 du Sahel » à Nouakchott

Les chefs d'État de la région sahélienne vont discuter des moyens de combler les limites sécuritaires de nos États pris individuellement

PROJETS SÉCURITAIRES COMMUNS CONTRE LE PÉRIL TERRORISTE

Lire en page 3

Industries

EN QUÊTE D'UN NOUVEAU SOUFFLE

L'industrie textile souffre beaucoup de la fraude

Lire en page 16

Marché de Médine

TRAGIQUE ACCIDENT

Lire en page 16

Soutien aux sélections nationales

LA CAMPAGNE DÉMARRE AUJOURD'HUI

Lire en page 8

Agence UMOA-Titres

REPUBLIQUE DU MALI

AVIS D'APPEL D'OFFRES
EMISSION PAR ADJUDICATION
N°11/2014 DU 18/12/2014

REPUBLIQUE DU MALI

L'Agence UMOA-Titres et le Trésor Malien

PORTENT A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ILS ORGANISENT UN APPEL D'OFFRES POUR LA CESSION DE BONS DU TRÉSOR DONT LES TERMES SONT LES SUIVANTS :

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Emetteur	: Etat du Mali
Montant mis en adjudication	: 28 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	: 1 million de FCFA
Durée	: 182 jours
Taux d'Intérêt	: multiples
Date de valeur	: vendredi 19 décembre 2014
Echéance	: jeudi 18 juin 2015

BONS DU TRESOR
182 Jours

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : jeudi 18 décembre 2014
Heure limite : 10h30 mn TU

Les offres seront reçues à l'Agence Principale de la BCEAO du Pays de résidence et à travers l'application SAGETIL-UMOA

Cette opération est composée d'une seule et unique tranche.
Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 08 décembre 2014

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
Adrien DIOUF

Le Directeur National du Trésor
et de la Comptabilité Publique
Boubacar BEN BOUILLE

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
email : adjudications@umoatitres.org / Tel : +221 33 839 1010 / Fax : +221 33 839 4557

AVIS D'APPEL D'OFFRES

INSTITUT DU SAHEL

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

Bénin Burkina Faso Cap Vert Côte d'Ivoire Gambie Guinée Guinée Bissau Mali Mauritanie Niger Sénégal Tchad Togo

DEUXIÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LES ASSURANCES ET FOURNITURES EN CARBURANT

L'Institut du sahel (INSAH), Institution spécialisée du Comité Permanent Inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) lance **à nouveau** un avis d'appel d'offres pour des prestations de services dans le cadre **des assurances (maladie, IAC et véhicules) et achats de carburant** au titre de l'année 2015.

Objet de l'Appel d'Offres
Les règles de gestion budgétaire et financière de l'INSAH sont basées sur la mise en concurrence dans le choix des fournisseurs ou prestataires de services. Cette procédure doit permettre d'obtenir par comparaison des possibilités offertes, le meilleur rapport qualité / prix pour les biens et services acquis par l'INSAH.
Le présent avis d'appel d'offres a pour objet principal de recueillir le maximum de soumissions d'offres pour les prestations et achats ci-dessus indiqués.

Origine des fonds
Les fonds proviennent de différentes conventions de financement et des fonds propres de l'INSAH.
Profils des soumissionnaires à concourir
L'Institut du Sahel invite par le présent les fournisseurs agrées à présenter leurs offres sous plis fermés. Les fournisseurs agrées doivent présenter séparément leur pli. Ceux, agrées pour un seul volet peuvent y soumettre leur offre en conséquence. Chaque pli doit comprendre les offres administratives, financières et techniques.
A.Documents à fournir (en un exemplaire) :
1.Lettre de demande de soumission
2.Curriculum vitae de l'entreprise

B.Pièces administratives exigées à joindre au dossier avec copies certifiées conformes :
1.Statut de l'entreprise
2.Inscription au registre du commerce
3.Carte d'identification fiscale.
4.Certificat de non faillite

C.Dossier technique
Le dossier technique concerne les domaines suivants :
• Souscription du personnel en assurance maladie.
• Souscription en assurance individuelle accident corporel (IAC).
• Souscription à l'assurance des véhicules du parc automobile de l'INSAH.
• Carburant pour environ 10.000 litres de Gas-oil et 1200 litres d'essence.
D.Critères d'exclusion de sélection et d'attribution

• **Situation d'exclusion de la participation aux marchés**
Sont exclus de la participation à ce marché les candidats ou les soumissionnaires:
(1) Qui sont en état ou qui font l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou sont dans toute situation analogues résultant d'une procédure de nature existant dans les législations et règlementations nationales ;
(2) Qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorisé de chose jugée pour tout défit affectant leur moralité professionnelle ;
(3) Qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen que le Bénéficiaire peut justifier ;
(4) Qui n'ont pas rempli leurs obligations relatives aux paiements des cotisations de sécurité sociale ou leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les dispositions légales du pays où ils sont établis ou celles du pays du Bénéficiaire ou encore celles du pays où le marché doit s'exécuter ;
(5) Qui ont fait d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers des Communautés ;
(6) Qui font l'objet d'une sanction administrative mentionnée à la section 2.4.15 du Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures.
Les candidats ou soumissionnaires doivent attester qu'ils ne se trouvent pas dans une des situations précédentes.

• **Situation d'exclusion de l'attribution des marchés**
Sont exclus de l'attribution de ce marché, les candidats ou les soumissionnaires qui, à l'occasion de la procédure de passation de ce marché :
(a) Se trouvent en situation de conflit d'intérêts ;
(b) Se sont rendus coupables de fausses déclaration en fournissant les renseignements exigés par le Bénéficiaires pour leur participation au marché ou n'ont pas fourni ces renseignements.

E.Autres informations
Une visite des lieux sera organisée à l'attention des soumissionnaires pour toutes fins utiles et nécessaires aux offres techniques et financières.

La première annonce est encore disponible sur le Site web de l'insah:www.insah.org dont le détail nécessaire et les termes de référence concernant les assurances et les achats de carburant. Les soumissionnaires intéressés peuvent le consulter pour toutes fins utiles.

Date limite de dépôt des offres et d'ouverture des plis
Les offres sous plis fermés, doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'Institut du Sahel BP 1530, Hamdallaye ACI 2000, Rue 453, Porte 538 Bamako Mali au plus tard le lundi 29 décembre 2014 à 9 heures précises.
L'ouverture des plis aura lieu ce même jour 29 décembre 2014 dans la salle de réunion de l'Institut du Sahel à partir de 10 heures précises en séance publique et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le désirent. La séance d'ouverture des plis portera sur les critères de recevabilité et de l'offre financière en hors taxes. Le reste des travaux de dépouillement sera poursuivi par les membres de la commission désigné à cet

1er sommet du « G5 du Sahel » à Nouakchott : PROJETS SÉCURITAIRES COMMUNS CONTRE LE PÉRIL TERRORISTE

Les chefs d'Etat de la région sahélienne vont discuter des moyens de combler les limites sécuritaires de nos Etats pris individuellement

Le 1er sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays participants au processus de Nouakchott s'ouvre ce matin dans la capitale mauritanienne. Le processus dit de Nouakchott est né dans le sillage de la création du « G5 du Sahel », le groupe des cinq chefs d'Etat des pays du Sahel. Le président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta, prend part à cette rencontre en compagnie de ses pairs du Niger, du Burkina Faso, du Tchad et évidemment de la Mauritanie, hôte de l'événement.

Arrivé mercredi dans la capitale mauritanienne en provenance de Dakar où il avait pris part à un autre sommet, cette fois-ci sur la sécurité en Afrique, le chef de l'Etat a été accueilli à sa descente d'avion par son homologue mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, par ailleurs président en exercice de l'Union africaine.

Notons que Ibrahim Boubacar Kéïta est accompagné pour la circonstance des ministres des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, de la Défense et des Anciens Combattants, Bah N'Daw, du Plan et de la Prospection, Cheickna Seydi Ahamady Diawara.

Le « G5 du Sahel », créé en février 2014, regroupe les cinq pays du Sahel que sont la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad et le Mali. Il se veut une instance de coordination des politiques de développement et de sécurité au sein de cet espace. Il s'agit d'un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale et d'une volonté d'affronter ensemble les problèmes souvent similaires dans la région.

Durant deux jours (17 et 18 décembre), le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, et ses hôtes, Ibrahim Boubacar Kéïta du Mali, Idriss Deby Itno du Tchad, Michel Kafando du Burkina Faso et Mahamadou Issoufou du Niger, plancheront sur les questions de sécurité et de crise qui minent le développement de notre région. La montée en puissance du terrorisme, à travers des groupes terroristes comme Boko Haram et d'autres groupuscules extrémistes dans la zone sahélienne, qui constituent des menaces pour les pays de la région, sera au cœur des échanges des chefs d'Etat.

Le sommet a été précédé par la 4è réunion ministérielle du processus de Nouakchott. Les ministres en charge des affaires étrangères, les experts des pays concernés, les représentants de la commission de l'Union africaine (UA), des Nations Unies, de la CEDEAO, de l'Union européenne et de l'OCI, ont discuté de la situation politique et sécuritaire dans la région sahélo-saharienne. Ils ont examiné les conditions d'opérationnalisation du secrétariat du processus de Nouakchott, la mise en place d'unités mixtes et de patrouilles conjointes et coordonnées et le renforcement du soutien politique. Les recommandations des experts seront soumis à l'appréciation des chefs d'Etat.

Dès son arrivée, le président Keita a salué la tenue de cette rencontre et rappelé les objectifs du « G5 du Sahel » qui a été créé pour combler les limites sécuritaires de nos Etats pris individuellement. Le présent sommet du « G5 du Sahel » devra permettre de discuter des grands projets sécuritaires communs, a indiqué le chef de l'Etat.

Envoyé spécial
Be COULIBALY

Le président Ibrahim Boubacar Kéïta accueilli à sa descente d'avion par son homologue mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz

Forum de Dakar sur la sécurité dans le Sahel : MUTUALISATION DES EFFORTS, RECOMMANDENT UNANIMEMENT LES CHEFS D'ÉTAT

Le rendez-vous de la capitale sénégalaise a posé les jalons d'une « sécurité collaborative » pour faire face aux menaces communes

La première édition du Forum international de Dakar sur la sécurité dans le Sahel a regroupé, lundi et mardi, 400 participants venus de 47 pays dont 30 Etats africains. De nombreuses organisations régionales et internationales étaient représentées. Durant deux jours, les participants ont travaillé sur différents types de menaces. Ils ont développé des thèmes comme la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation, la sûreté et la sécurité maritimes, la menace des trafics, les solutions africaines, les financements et la pérennisation des efforts militaires de réponse aux crises, l'environnement sécuritaire et le développement économique. Ils ont également abordé des questions cruciales comme : quelles réponses aux crises sanitaires ? Comment renforcer la présence de l'Etat dans les zones à faible densité et sécuriser les frontières ? Et comment coordonner les réponses des grands acteurs multilatéraux ? Quelles priorités pour renforcer la paix et la sécurité en Afrique ?

Ce dernier thème a été développé au cours du panel de clôture du forum animé par les chefs d'Etat malien, mauritanien, sénégalais et tchadien qui avaient à leurs côtés l'ancien président du Nigeria Olusegun Obasanjo et le ministre français de la Défense, Jean Yves le Drian.

Le président tchadien, Idriss Deby, a rappelé que l'Afrique est confrontée à des défis liés au sous-développement, à la pauvreté, aux maladies mais également au déficit alimentaire. A toutes ces difficultés, dira-t-il, s'ajoute le terrorisme qui se développe à plusieurs échelles, menaçant la stabilité des Etats. Ce phénomène dangereux n'a pas de visage parce qu'il se manifeste de plusieurs manières.

«Cette situation nous interpelle afin d'instaurer la paix durable dans nos pays respectifs», a indiqué le président Deby, appelant à lutter contre ce phénomène avec toutes les ressources requises. Pour lui, l'efficacité de la lutte contre le terrorise dépend de la mutualisation des moyens des Etats. « Ce forum offre cette opportunité. Nous sommes face à nos responsabilités et à notre histoire », a souligné le chef de l'Etat tchadien qui juge que le continent ne peut pas continuer à compter sur les autres pour assurer sa défense. Il a par conséquent proposé que l'Afrique se dote de deux ou trois unités de défense puissantes et fortes pour faire face aux problèmes. Il est possible, de son point de vue, de créer une armée au bénéfice du continent s'il y a la volonté politique.

Le président mauritanien est lui aussi d'avis que l'Afrique doit pouvoir se prendre en charge sinon sa sécurité ne sera jamais correctement assurée. Mohamed Ould Abdel Aziz a préconisé, à cet effet, que les Etats s'organisent pour obtenir des résultats à temps. « Le terrorisme auquel nous faisons face est fatal pour le développement de nos pays », a-t-il estimé, ajoutant que le sous-développement fait le lit de l'insécurité. Il sollicitera donc l'aide de la communauté internationale pour lutter efficacement contre les difficultés qui entravent notre développement.

Le chef de l'Etat mauritanien a demandé aux pays occidentaux d'éviter tout laxisme avec les preneurs d'otages. « Il faut sauver des vies humaines, mais toute vie sauvée par une rançon met en péril d'autres vies humaines », a-t-il estimé.

Le président Ibrahim Boubacar Keita a plaidé pour le renforcement de la coopération judiciaire entre les Etats. « Dans le cadre également du partage et de la mutualisation de nos ressources et moyens, il faut songer à améliorer nos gouvernances dans tous les secteurs, mais aussi de faire la promotion du droit socio-économique », proposera-t-il. Le chef de l'Etat a jugé bon de prendre en compte les femmes et les jeunes dans les politiques de développement.

VICTIMES COLLATÉRALES. Evoquant de la nécessité de faire la promotion de la justice, le président Keita a commenté la libération de l'otage français Serge Lazarevic qui était retenu depuis 3 ans par AQMI dans le Sahel. L'échange de l'otage contre 4 présumés terroristes en détention dans notre pays a suscité la controverse. « Ce n'est pas parce que la France a payé le prix fort au Mali mais c'est d'intérêt français, nigérien et malien bien compris », a-t-il indiqué pour justifier sa décision de libérer les présumés terroristes afin d'obtenir la libération de l'otage français. « Celui-là qui a osé enlever des citoyens paisibles français dans notre pays, tué un gardien de prison, ne pourra jamais, jamais être absous de ces faits là », a assuré Ibrahim Boubacar Keita, avant d'ajouter qu'il aurait préféré mille fois qu'on le garde en prison. «Nous savons ce que nous faisons et nous saurons quoi faire », a-t-il assuré en soulignant la nécessité de renforcer nos forces armées et de sécurité. Mais cela, de son point de vue, ne saurait suffire. « Il faut que nos améliorions nos systèmes d'alerte précoce, que nous renforcions la coopération sécuritaire entre notre continent et les partenariats bilatéraux et multilatéraux », a-t-il préconisé. Tant que l'on n'aura pas résolu le problème du sud libyen, il n'y aura pas de paix dans le Sahara et le Sahel, a estimé Ibrahim Boubacar Keita qui a assimilé la Libye à la source des problèmes d'aujourd'hui. Il a, par conséquent, demandé à la communauté internationale de réaliser que nous sommes des victimes collatérales de son travail inachevé dans ce pays.

« Nous le resterons et nous le demeurerons tant qu'une solution appropriée n'est pas trouvée », a constaté le chef d'Etat qui a invité le Conseil de sécurité de l'ONU à se saisir de cette question avec pertinence, fermeté et avec gravité parce qu'il y va de notre salut collectif. L'instance de décision de l'ONU est actuellement dirigée par le Tchad.

Pour sa part, le ministre français de la Défense, Jean Yves Le Drian, a fait observer que la sécurité est un investissement cardinal pour le développement, appelant à poser des jalons conceptuels et opérationnels de cette « sécurité collaborative » pour l'Afrique. « Il n'y a plus de place pour une gestion solitaire des crises », a-t-il soutenu, soulignant que le dialogue, la coopération et la gestion partagée sont les seules réponses efficaces à ces menaces communes.

Pour le président Macky Sall, le renforcement de la paix et de la sécurité en Afrique requiert une nouvelle stratégie et une approche globale en vue d'identifier les facteurs de déstabilisation et d'apporter des réponses appropriées aux crises multiformes qui affectent le continent. Il faut innover dans la méthode et l'action pour faire face aux risques terroristes.

Le continent doit changer son approche dans la perception des menaces, en mettant davantage l'accent sur la prévention et l'alerte précoce pour mieux anticiper les crises. Car sans la paix et la sécurité, l'Afrique ne peut trouver la stabilité nécessaire pour inscrire dans la durée son développement socio-économique. C'est la nature globale des défis actuels qui impose un changement de méthode surtout que les stratégies classiques ne font plus recette, a jugé le président sénégalais. En souhaitant que ce forum s'établisse comme une plate-forme, il a donné rendez-vous à l'année prochaine pour la 2è édition.

Envoyée spéciale
F. NAPHO

Paix et réconciliation : QUEL RÔLE POUR LES JEUNES DANS L'APPLICATION D'UN FUTUR ACCORD ?

Notre pays traverse depuis 2012 une crise politique et sécuritaire qui a mis en évidence les difficultés des jeunes à exprimer leurs attentes et leurs préoccupations. Principaux acteurs mais aussi victimes des conflits armés, les jeunes sont généralement exclus des processus de paix alors qu'ils représentent près de 70% de la population des pays (63% de la population africaine aurait moins de 25 ans).

Des études montrent que plus un processus de paix est inclusif, plus il a de chance d'être tenu et mis en œuvre. Pour une paix durable dans notre pays, l'implication effective des jeunes comme des femmes dans le processus de réconciliation et de paix, est une condition nécessaire. C'est justement cette condition qui a poussé le Centre pour le dialogue humanitaire (CHD) à organiser une rencontre de deux jours au centre Aoua Keita à Bamako entre une trentaine de jeunes hommes et femmes issus des trois régions du Nord (Tombouctou, Gao et Kidal). En question : le rôle véritable et la place des jeunes dans le processus de réconciliation et de paix au Mali. Ces travaux qui se sont tenus mardi et mercredi derniers ont permis de croiser les opinions et de discuter d'actions concrètes pour une implication effective des jeunes dans l'application des futurs accords de paix.

La première journée a permis de faire le point des différentes initiatives en termes de dialogue politique lancée par les organisations de jeunes. La deuxième journée s'est attachée à définir une stratégie commune d'inclusion des jeunes dans le processus de réconciliation et de paix.

Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène. C'est pourquoi, selon le Centre pour le dialogue humanitaire représenté par Gwenola Possémé-Rageau, certains ont recours à la violence pour faire entendre leurs revendications. D'autres jouent un rôle dans la protection de leur communauté. En revanche, ils partagent un certain nombre de préoccupations, notamment la reconnaissance de leur statut dans la société, l'écoute de la part de leurs aînés et le respect de leurs droits fondamentaux, particulièrement celui des jeunes femmes. Au cours de la crise, celles-ci ont, en effet, été victimes de violences dans leur être et leur chair. La société a le devoir de prendre en charge leurs souffrances et de juger les auteurs de ces crimes.

Parmi les participants, figurait Haiballa Ag Hamzata, secrétaire administratif du Conseil regional de Kidal. « Nous faisons partie des jeunes qui pensent que l'accord de Ouagadougou doit être respecté. Et c'est pourquoi d'ailleurs je suis de la plate-forme. On n'est pas proche du gouvernement, on n'est pas non plus en belligérance avec le gouvernement.

Mais nous avons notre point de vue à donner en ce qui concerne nos régions. Jusqu'au jour d'aujourd'hui, les mouvements de la coordination ont refusé de s'asseoir avec nous à la table des négociations. Personnellement, je ne me vois pas dans ce que la coordination appelle « Azawad ». Il existe plus de problèmes entre les communautés au nord qu'entre les mouvements et le gouvernement central », analyse Haiballa à l'ouverture des débats.

Aboubacarine Hama, un autre jeune représentant le Conseil régional de la jeunesse de Gao, revient à la charge pour demander aux jeunes de prendre leur destin en main. « Aujourd'hui nous jeunes, nous ne devons pas rester bras croisés. On doit se demander quelle action avons-nous déjà mené en direction de la médiation et de la communauté internationale, car c'est le moment de proposer pour une paix durable. On a les moyens de bloquer ou de ne pas accepter une quelconque imposition », assure le secrétaire chargé des relations extérieures du CRJ-Gao.

Le CHD, initiateur de la rencontre, est une organisation indépendante basée à Genève, dont le programme au Sahel est largement soutenu par le Danemark, la Suède et la Norvège. Sa principale mission est d'améliorer la réponse apportée par la communauté internationale aux conflits armés.

Elle s'efforce de parvenir à cet objectif en conduisant des médiations entre belligérants et en soutenant l'action de la communauté des médiateurs au sens large. Le Centre pour le dialogue humanitaire est motivé par une approche humanitaire. Il a pour but de diminuer les conséquences des conflits violents, d'améliorer la sécurité et, en fin de compte, de contribuer à la résolution pacifique de ces conflits.

Alhoudourou A. MAÏGA

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres s'est réuni en session ordinaire, hier dans sa salle de délibérations au palais de Koulouba sous la présidence du Premier ministre, chef du gouvernement, Moussa Mara.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a adopté des projets de textes.

AU CHAPITRE DES MESURES LÉGISLATIVES

AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi portant règlement général du budget d'Etat 2013.

La loi de règlement est la loi par laquelle l'Assemblée nationale contrôle l'exécution du budget. Elle constate les résultats financiers de l'exercice budgétaire et établit, le cas échéant, les différences entre les résultats et les prévisions.

Le budget d'Etat pour l'exercice 2013, adopté par la Loi N°2012-063 du 26 décembre 2012 était arrêté en recettes à 1007, 080 milliards de Fcfa et en dépenses à 1057, 257 milliards de Fcfa, soit un déficit prévisionnel de 50,177 milliards de francs CFA.

Ces montants ont été modifiés suivant la Loi N°2013-010 du 13 mai 2013 comme suit :

- en recettes en Fcfa de 1 433,036 milliards ;
- en dépenses en Fcfa de 1 464,596 milliards ;
- en déficit corrigé en Fcfa de 31,560 milliards.

Suite à d'autres modifications portant sur le budget des entrepôts pour un montant de 0,479 milliards, l'ouverture de crédit à titre d'avance pour un montant de 17,500 milliards et l'inscription de ressources pour 30,156 milliards, le budget d'Etat a été arrêté en recettes à 1 463, 671 milliards et en dépenses à 1 482, 575 milliards, soit un déficit prévisionnel de 18,904 milliards de Fcfa.

L'exécution du budget 2013 a donné les résultats ci-après :

a) Au niveau des recettes :

Au titre du budget de l'Etat, pour une prévision de 1463,671 milliards de Fcfa, les recouvrements de recettes se chiffrent en Fcfa à 1349,563 milliards, soit un taux d'exécution de 97,67%.

Les recettes réalisées au titre du budget général se chiffrent en Fcfa à 912,185 milliards pour une prévision de 930,326 milliards de Fcfa, soit un taux de réalisation de 92,20%.

b) Au niveau des dépenses :

Pour une prévision de 1482, 575 milliards de Fcfa du budget d'Etat, l'exécution a été en Fcfa de 1 403,066 milliards, soit un taux d'exécution de 94, 64%.

Les dépenses de fonctionnement du budget d'Etat ont été de 1121,418 milliards de Fcfa pour une prévision de 1175,187 Fcfa, soit un taux d'exécution de 95,42%.

Le Budget spécial d'investissement dans ses volets financement intérieur, financement extérieur et financement des partenaires techniques et financiers a été réalisé à hauteur de 281,648 milliards Fcfa pour une prévision de 307,388 milliards Fcfa, soit un taux d'exécution de 91,63%.

Les ajustements nécessaires au titre de la présente loi de règlement se résument seulement à l'annulation des crédits non consommés qui se chiffrent à soixante-dix-neuf milliards cinq cent huit millions sept cent soixante-dix mille cinquante un (79 508 770 051) Fcfa.

Les crédits inscrits et non mobilisés devant être annulés correspondent à la différence entre les dotations et les mandats émis.

Au total, l'exécution de la Loi de finances pour 2013 dégage un déficit de cinquante-quatre milliards cinq cent quarante-quatre millions huit cent douze mille quatre cent huit (54 544 812 408) Fcfa.

Ce déficit dégagé de l'exécution du budget général a été transféré au compte de découvert permanent du Trésor conformément aux dispositions légales.

AU TITRE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE L'INTÉGRATION AFRICAINE ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, le Conseil a adopté un projet de loi portant ratification de l'Accord de financement Mourabaha, signé à Bamako, le 1er septembre 2014, entre le gouvernement de la République du Mali et la Société islamique de financement du commerce (ITEFC), pour l'achat de produits alimentaires et d'aliments bétail dans le cadre du Projet de développement de la résilience contre l'insécurité alimentaire au Mali.

Le gouvernement de la République du Mali a signé le 1er septembre 2014, un accord de financement Mourabaha avec la Société islamique de financement du commerce (ITFC) d'un montant d'environ 18 millions d'euros, soit 11, 790 milliards de francs CFA.

Le financement est destiné au Projet de développement de la résilience contre l'insécurité alimentaire au Mali.

Ce projet qui couvre toute l'étendue du territoire national vise à disposer de stocks nécessaires pour faire face aux situations d'urgence et respecte les engagements de l'Etat dans le cadre de la constitution de stock national de sécurité. Il permet également d'assurer l'approvisionnement des producteurs en semences de qualité et la disponibilité de l'aliment bétail.

La ratification de l'accord est une étape nécessaire à son entrée en vigueur.

AU TITRE DU MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS :

Sur le rapport du ministre du Travail, de la Fonction publique et des Relations avec les Institutions, le Conseil a adopté un projet de loi autorisant le gouvernement à prendre certaines mesures par ordonnances.

Dans les rapports entre le gouvernement et l'Assemblée nationale, la Constitution prévoit que le gouvernement peut, pour l'exécution de son programme ou dans des domaines déterminés par la loi, demander au parlement l'autorisation de prendre par ordonnances, pendant un délai limité ou entre deux sessions, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi.

Le présent projet de loi est initié pour permettre au gouvernement d'utiliser cette disposition constitutionnelle pour prendre certaines mesures dans le cadre de ses activités entre la clôture de la présente session et l'ouverture de la session du mois d'avril 2015 de l'Assemblée nationale.

Assainissement urbain : BAMAKO, OBJET DES ATTENTIONS DU SECO-ONG

La capitale connaît une croissance urbaine estimée à près de 6% par an. Ce qui en fait la sixième agglomération du monde par sa vitesse de croissance

La gestion des ordures dans la capitale est devenue un vrai casse-tête

Dans le cadre du projet « Appui à l'amélioration de l'environnement à travers les actions communautaires », le secrétariat de la Concertation des organisations non gouvernementales maliennes (SECO-ONG) organise depuis hier un atelier sur l'assainissement urbain. La cérémonie d'ouverture était présidée par le conseiller aux affaires économiques et financières du gouvernorat du district de Bamako, Barou Guindo. Elle s'est déroulée au Centre du secteur privé à l'ACI 2000 en présence de la chargée de communication et d'information de SECO-ONG, Mme Maïga Nana Touré, et de la représentante du Programme des Nations-unies pour le développement (PNUD), Mme Keïta Aïda M'Bo.

L'atelier qui s'achève aujourd'hui vise à harmoniser les interventions et faciliter la synergie d'actions entre les différents acteurs intervenant dans le domaine de l'assainissement urbain. Le constat est que notre capitale connaît une croissance urbaine sans précédent depuis quinze ans.

Celle-ci est estimée à près de 6% par an, ce qui en fait la sixième agglomération du monde par sa vitesse de croissance. Conséquence : une urbanisation qui va au-delà des six communes pour englober les communes périphériques dans une trame urbaine peu ou mal structurée. A l'horizon 2025, plus de trois millions d'habitants résideront dans l'aire urbaine de Bamako.

Cette croissance s'effectue sans que les services et infrastructures ne se développent à un rythme équivalent. Les quartiers périphériques de la ville sont particulièrement sous-équipés et peu denses. L'effort de rattrapage à réaliser est énorme, notamment pour l'assainissement qui ne peut se concevoir sous le seul angle du développement d'un service essentiel, important en matière de salubrité, développement économique et environnemental.

La présente consultation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de campagne de plaidoyer sur les déchets solides dans le District de Bamako élaboré par le SECO-ONG dans le cadre du partenariat de la Société civile avec la GIZ. La pertinence du thème repose sur certains constats : insalubrité croissante visible dans les grands centres urbains et tout particulièrement à Bamako, Ségou et Koulikoro ; l'absence des acteurs institutionnels du secteur (services techniques de l'Etat, mairies, GIE) ; l'incivisme grandissant des populations et les effets de la crise politique, institutionnelle et sécuritaire qui exacerbent toutes les contraintes existantes.

Autant de constats qui ont retenu l'attention de plusieurs partenaires techniques et financiers - le PNUD, la GIZ et d'autres – les ont incités à prendre l'initiative d'intervenir en faveur de l'assainissement dans le district de Bamako.

Le conseiller aux affaires économiques et financières du gouvernorat du district de Bamako a souligné que le PNUD à travers le PAEAC, mis en œuvre par le SECO-ONG, a soutenu huit projets d'assainissement qui couvrent toutes les communes du district de Bamako. Barou Guindo a aussi précisé que le gouvernement partage pleinement ces initiatives et a inscrit l'amélioration du cadre de vie parmi ses priorités.

Cet atelier est, de son point de vue, une occasion de contribuer à harmoniser les interventions et faciliter la synergie d'actions entre les différents acteurs intervenants dans le domaine de l'assainissement urbain.

Ces journées permettent en effet de partager les plans et stratégies des autorités administratives et communales de notre pays dans le domaine de l'assainissement urbain, a-t-il noté.

Mme Maïga Nana Touré a tenu à saluer le partenariat avec le PNUD à travers le projet PAEAC « Amélioration de l'environnement à travers les actions communautaires ». Ce projet, a indiqué la chargée de communication et d'information de SECO-ONG, est un partenariat tripartite qui réunit MEA/PNUD/SECO depuis juin 2011.

Le problème de l'assainissement dans nos centres urbains est un sujet de plus en plus préoccupant au vu de l'insalubrité croissante visible dont les causes sont nombreuses, a constaté Mme Maïga Nana Touré.

L'atelier a donc été appelé à adopter des recommandations pertinentes afin d'améliorer la mise en œuvre de la politique nationale de l'assainissement.

Ramatou SENOU

Pèlerinage de Kita : REPORTÉ À L'ANNÉE PROCHAINE POUR CAUSE D'EBOLA

Le pèlerinage annuel de l'église catholique qui devait se dérouler du 20 au 23 novembre à Kita, a été reporté à l'année prochaine pour cause d'Ebola, a annoncé dimanche un communiqué lu pendant la célébration dans les différentes communautés du diocèse de Bamako.

Cet événement qui représente une occasion de retrouvailles de toute l'église du Mali pour prier la vierge Marie, louer et remercier le Seigneur tout-puissant, a été reporté, afin d'éviter de nouvelles contaminations dues à la maladie à virus Ebola.

Après avoir pris note de l'appel du gouvernement à la sérénité, à la vigilance et au respect avec rigueur des consignes de contrôle sanitaire dans la situation de la lutte contre la maladie à virus Ebola ; après avoir recueilli les avis de personnes ressources et après plusieurs concertations avec ses pairs évêques et les prêtres des différents diocèses du Mali, l'archevêque de Bamako, Mgr Jean Zerbo, a annoncé officiellement le report définitif à l'année prochaine du pèlerinage marial.

« Nous ne pouvons pas nous permettre (ce pèlerinage) si nous n'avons pas les moyens de maîtriser les conditions d'hygiène et de voyage pendant trois jours de 10.000 personnes. Ce n'est pas possible, on ne peut pas le faire. C'est pourquoi, nous avons reporté. Nous avons reporté dans un esprit de prière », a-t-il expliqué. Mgr Jean Zerbo estime qu'en priant et en changeant de comportements, nous arriverons à circonscrire ce fléau.

Le pèlerinage national n'est pas la seule manifestation à être reportée. D'autres événements importants de l'église catholique l'ont été pour la même cause. Il s'agit du cinquantenaire du diocèse de San et du jubilé d'or du diocèse de Mopti. Ces reports interviennent dans le souci d'éviter la propagation du virus.

Anne Marie KEÏTA

AVIS DE RECRUTEMENT

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PAJE - Nièta, AMSS recrute un Agent de Suivi Evaluation pour la région de Tombouctou en partenariat avec EDC (Education Développement Center).

B. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

- Niveau de formation académique minimum : BAC+4 ;
- Expérience : Minimum cinq (5) années d'expérience dans le domaine du développement et mise en œuvre de systèmes de suivi évaluation, de systèmes d'information et de recherche ; de terrain dans le cadre du développement local ;
- Excellentes capacités en méthodologies de collecte, traitement et analyse des données qualitatives et quantitatives ;
- Excellentes maîtrise des méthodes et techniques de sondage ;
- Excellentes capacités en contrôle de qualité de données d'études et de recherche ;
- Excellente connaissance d'outils d'analyse de données (SPSS ou autre logiciel équivalent) et de systèmes de gestion de bases de données (Access ou autre logiciel équivalent) ;
- Excellente connaissance d'au moins une des langues du milieu (Sonrhaï, Tamacheq, Peulh, et Maure/Arabe) ;
- Avoir une parfaite connaissance du français (l'anglais sera un atout)
- Les candidatures féminines sont encouragées.

D. LES DEMANDES DE CANDIDATURES DEVRONT COMPRENDRE :

- une lettre manuscrite de candidature adressée au Directeur des Programmes de l'AMSS
- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae détaillé
- un permis de conduire moto ;
- les copies de diplômes et certificats de travail ;
- un casier judiciaire
- un certificat de visite et contre visite
- un certificat de nationalité
- 03 références professionnelles.

E. LES DOSSIERS DEVRONT ETRE DEPOSES :

Au bureau de l'AMSS à Tombouctou, route de Kabara, BP 152, en face de la BIM OU au bureau de Paje à Bamako à la Direction du programme à Hamdallaye ACI 2000, derrière ABK1, Rue 209 Porte 45, Tél : 20 29 00 18. L'enveloppe ne doit porter que la mention : candidature pour le poste de : ***« AGENT DE SUIVI/EVALUATION SUR LE PROJET PAJE NIETA»***, email : amss@afribone.net.ml, **ong.amss@yahoo.com ou pjmljobs@gmail.com**
La date limite d'envoi ou de dépôt des dossiers de candidature est fixée au Mardi, 23 Décembre 2014 à 12 heures.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités pour une interview.

OFFRE D'EMPLOI

LE BUREAU DE la GIZ à BAMAKO

Expert en Ressources humaines (H/F)

Nous recherchons pour le compte du Bureau de la GIZ au Mali **un Expert en Ressources Humaines.**

Qualifications : Licence/maîtrise en sciences de gestion/diplôme d'étude de droit ou de sciences sociales (si possible avec spécialisation en gestion des RH ou diplôme équivalent).

Expérience professionnelle : 2 ans dans le domaine considéré (comme chef de personnel ou adjoint)

Expériences souhaitées : Connaissance de la Coopération bilatérale/et ou multinationale

Bonne expression en français tant à l'oral qu'à l'écrit.
Connaissance du droit de travail et du droit social du Mali.
Bonne connaissance pratique de l'utilisation des technologies de l'informatique et de la communication.

Cliquez sur l'intitulé du poste dans « **Offres d'emploi** » sur le site **www.groupeappm.com**, saisissez vos informations en joignant (i) un curriculum vitae détaillé qui fait ressortir vos qualifications, expériences et compétences (ii) une lettre de motivation et (iii) les coordonnées de personnes de référence, puis cliquez sur « ***Postuler*** ». **Délai de rigueur : 5 janvier 2015.**

www.groupeappm.com

Vous souhaitez externaliser tout ou une partie de la gestion de votre paie et de vos déclarations !

==========

Vous savez, plus 80% des bulletins de paie sont faux ou erronés.

Faites confiance à notre expérience **de plus de 20 ans** sur la gestion des questions de rémunérations au Mali.

Après collecte et traitement de vos informations salariales fixes et variables, nous vous apportons vos bulletins de paie et vos déclarations éditées ou par courriel **sous 48 Heures ouvrées** conformes à la législation en vigueur et à votre secteur d'activité.

Confiez dès maintenant le traitement et la gestion de votre paie à des spécialistes joignables et disponibles, à partir d'un (01) salarié. Contactez-nous au 76 40 49 44, appm@groupeappm.com !

Vous avez la latitude de reprendre votre paie quand vous voulez !

Après vérification et validation de la cohérence des informations fournies sur votre paie, il ne vous reste qu'à payer vos employés et vos cotisations sociales.

Réduction de coûts, Flexibilité, Satisfaction des employés, Conseils RH

www.groupeappm.com

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES DE BAMAKO

Date: 15 Decembre 2015 **AAO N°:*15/ULSHB-SF2015.***

1. Le Recteur de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de **l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public** à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de : **tables bancs de deux places pour la Faculté des Lettres, des Langues et des Sciences du Langage (FLSL)** de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB).
Le dossier est composé d'un seul lot.

2. Le Rectorat de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako a obtenu du **Budget National, Exercice 2014**, **SECTION: 424 UF : 4-7-0-0943-000-1308-02-0**
CHAPITRE : 3-621-30, le financement des tables bancs, pour la FLSL de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako. Une partie de ces sommes accordées au titre ce projet sera utilisé pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché objet du présent appel d'offre ouvert.
Les prestations prévues dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de trente (**30**) jours.

3. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres auprès du **Chef de service des Finances de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako sis à** Baco Djicoroni ACI, Rue 627 Porte 83 - Bamako Web : « www.ml.refer.org/u-bamako » E- Mail: « u-bamako@ml.refer.org » BP.: E 2528 Bamako / MALI Tél. (223) 20 28 02 64 / 20 28 02 65 Fax : (223) 20 28 02 71
4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande à la **Division du Matériel et des Approvisionnements du Service des Finances du Rectorat de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **deux cent mille (200 000)** Francs CFA, contre reçu délivré par l'Administration.

5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres* ; *Passation des Marchés de Fournitures*, **Août 2009**, publié par la Direction Générale des Marchés Publics.
6. outes les offres doivent être déposées au service des finances (**Division du Matériel et des Approvisionnements du Rectorat de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)** au plus tard le **27 janvier 2015** à **10 Heures** accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à **5.000.000 FCFA.**

7. Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit d'ouverture des plis.

8. Les offres demeureront valides pour une durée de Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **27 janvier 2015.**

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **27 janvier 2015** à **10 Heures**, dans la salle de conférence du Rectorat de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako.

OPTIMUM

Cabinet International de Conseil en Management
BP : E 3660 • Tél. : 76 42 77 28 / 66 20 52 01 • Email : cabinetoptimum@yahoo.fr

AVIS AUX DIPLÔMES

Formation et coaching pour jeunes diplômés pour une insertion professionnelle rapide

THEME : LES TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI

POPULATION CIBLE : Jeunes diplômés en quête d'emploi, cadres à la recherche d'un nouveau job

OBJECTIFS :
Cette formation vous permettra de :
- Etre percutant, cohérent et professionnel dans votre recherche d'emploi.
- Faire le point sur vos atouts, valoriser votre capital de connaissances et mettre en valeur vos compétences personnelles et professionnelles.
- Faire face à toutes les questions embarrassantes et pièges lors d'un entretien d'embauche.
- maitriser les techniques pour la rédaction d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, d'une candidature…
- Décrocher un emploi dans les mois qui suivent votre formation et cela quel que soit votre profil ou votre situation actuelle.

CONTENU: Organiser sa recherche d'emploi ; Bilan de compétence ; Curriculum vitae (C.V) ; Lettre de motivation ; Candidature spontanée ; Interview ou entretien d'embauche ; Période d'essai et contrats de travail.

PERIODE : - du 27 au 28 Décembre 2014 : 25 personnes au maxi

Renseignements complets et inscriptions :
Immeuble ISPRIC, Niamakoro Cité UNICEF, près Station Shell, Point Serpent
Guy Richard, tél.: 76 427728 - 66 205201
Email : cabinetoptimum@yahoo.fr Bamako (Mali)

Frais de participation : 10 000 FCFA

CHAQUE PARTICIPANT A DROIT A UNE ATTESTATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Avis d'Appel d'Offres n°04/MEN-DFM-DAMP/15
Fourniture de produits d'entretien destinés aux structures du Ministère de l'Education Nationale en lot unique.

1.Le Ministre de l'Education Nationale invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de **l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008, modifié, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public** à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de produits d'entretien destinés aux structures du Ministère de l'Education Nationale en lot unique.

2.Le Ministère de l'Education Nationale a obtenu de Budget National, Exercice 2015 le financement pour la réalisation du programme intérimaire. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché pour la fourniture de produits d'entretien destinés aux structures du Ministère de l'Education Nationale.

3.Le marché issu du présent appel offres est un marché à commandes d'un an non renouvelable, avec un délai d'exécution de 07 jours au plus, à compter de la date de remise du Bon de Commande au Titulaire du marché.

4.Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Direction des Finances et du Matériel, Division Approvisionnement et Marchés Publics, sise à Hamdallaye ACI 2000, face à l'ex Flamboyant, Tel : 20 29 59 80, Fax : 20 29 59 81, Bamako.

5.Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement en espèces d'un montant non remboursable de cent mille (100.000) F CFA.

6.Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres ; Passation des Marchés de Fournitures*, **Août 2009**, publié par la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de service Public.

7.Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **16 janvier 2015** à 09 h 30 mn et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à **3 000 000 F CFA**. Toutefois, les offres peuvent être reçus en salle, juste avant l'arrêt du registre fixé à 09 h 30 mn.

8.Les offres demeureront valides pour une durée de 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **16 janvier 2015.**

9.Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **16 janvier 2015** à **09 h 30 mn**, dans les locaux de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale, sis Hamdallaye ACI 2000, face à l'ex Flamboyant, Bamako.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

CELLULE DE PREFIGURATION DE L'AGENCE D'URBANISME DE BAMAKO
PROJET D'ASSAINISSEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN DE BAMAKO (PADUB)

Secteur : Décentralisation
Conventions : Convention de financement N°CML 1259 02 B du 16 mars 2011
Convention de crédit N°CML 1259 03 C du 16 mars 2011

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un concours financier de l'Agence Française de Développement, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce concours financier pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Elaboration du Schéma Directeur d'Urbanisme de la ville de Bamako et Environs ».

Les services comprennent :

- définir un "Périmètre d'urbanisation" de la ville de Bamako;
- réaliser des enquêtes préalables permettant d'établir un diagnostic et de mettre en lumière les principaux enjeux auxquels la ville de Bamako devra faire face dans les vingt (20) ans à venir;
- élaborer des propositions d'aménagement sous forme de trois scenarii contrastés de développement urbain qui permettent de susciter un débat et une prise de partie;
- animer les concertations publiques et auprès des acteurs cibles;
- évaluer les coûts des aménagements;
- proposer des stratégies d'application, notamment
o un Plan/Programme pour la première phase de mise en œuvre (2015-2020)
o un Plan/Programme pour la seconde phase de mise en œuvre (2020-2025)

La République du Mali invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services à savoir :
- Expérience générale du consultant : Présentation du consultant incluant :
o le nombre années d'existence et les chiffres d'affaire réalisés depuis 2010 ;
o les missions et les études qu'il a conduites ;
- Expérience générale du consultant : Fiche détaillée des études et évaluations réalisées en Afrique subsaharienne :
o La durée ;
o La zone géographique ;
o Le client.
- Les moyens humains du consultant : Capacité du consultant à mobiliser l'expertise qualifiée nécessaire.

Aucun candidat ne pourra soumissionner à titre individuel, seuls les cabinets et les bureaux d'études agrées par leurs pays d'origine sont autorisés à candidater.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Cependant les associations doivent se faire dans le strict respect de la loi en la matière (voir annexe l'extrait de la loi N°97-025 régissant la profession d'urbaniste en son chapitre III sur l'association entre urbaniste).

La République du Mali dressera une liste restreinte d'environ cinq candidats, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera le Dossier d'Appel d'Offres pour la réalisation des services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous pour le 26 janvier 2015 à 16h00, et porter expressément la mention «**Manifestation d'intérêt pour les services de consultants, relatif à l'élaboration du Schéma Directeur d'Urbanisme de la ville de Bamako et Environ** »

À l'attention : **Monsieur le Directeur Général de la Cellule de Préfiguration de l'Agence d'urbanisme de Bamako**

République du MALI
Mairie du District de Bamako
Place de la Liberté. BP :256
FAX (223) 20 22 55 40
TEL. (223) 20 22 29 46 / 20 22 55 40
Email : cpau.bamako@gmail.com

Annexe
Loi n°97-025/ régissant la profession d'urbaniste.
L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 16 janvier 1997 ;
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE I : DE LA PROFESSION D'URBANISTE

Chapitre III : De l'association entre urbanistes

ARTICLE 4 : Un ou plusieurs urbanistes peuvent participer avec d'autres urbanistes nationaux ou étrangers à l'élaboration ou à l'exécution d'un projet d'urbanisme pour la seule durée de ce projet.

ARTICLE 5 : En cas d'association temporaire entre urbaniste national et urbaniste étranger, le projet d'urbanisme doit être signé par un représentant dûment mandaté par le groupement. La prestation de l'urbaniste national sera de 70 % au moins lorsqu'il s'agit de projet ouvert aux urbanistes étrangers et financé par le Budget national.

ARTICLE 6 : Dans le cadre d'appels d'offres internationaux les Urbanistes étrangers doivent obligatoirement s'associer avec un ou plusieurs urbanistes nationaux, dont la participation sera d'au moins 35 % en prestation effective pour les Urbanistes nationaux.

Les étrangers ainsi autorisés ne pourront exercer la profession au-delà de l'appel d'offres et de la période de leur mission.

Crise sécuritaire au nord : Le CICR VOLE AU SECOURS DES PASTEURS

Pour compenser l'absence des agents des services régionaux et locaux, l'organisation humanitaire a aidé les éleveurs confrontés aux difficultés alimentaires et aux soins appropriés à apporter aux animaux

L'accord entérine l'action du CICR en faveur des éleveurs affectés par la crise sécuritaire

Le ministère du Développement rural a abrité mardi la cérémonie de signature d'un protocole d'accord avec le Comité international de la Croix rouge (CICR). L'accord a été paraphé par le ministre du Développement rural, le Dr Bocari Tréta, en présence du chef de délégation du CICR au Mali, Christoph Luedi, de la Directrice nationale des services vétérinaires (DNSV), Mme Traoré Alimatou Koné, du directeur national de la production et des industries animales (DNPIA), Sékou Djiré et de plusieurs responsables de services techniques.

La signature de ce protocole entérine le fait que le CICR est promptement venu au secours des populations et des pasteurs affectés par la crise sécuritaire qui a touché les régions du nord du pays depuis 2012.

Pour compenser l'absence des agents des services régionaux et locaux, le CICR a apporté des appuis aux pasteurs confrontés aux difficultés alimentaires du cheptel et au manque de soins appropriés à apporter aux animaux grâce à la vaccination de masse contre les maladies. Mme Traoré Alimatou Koné a ainsi révélé que sur une période de 5 mois en 2014, le CICR a vacciné 1.349.929 animaux, toutes espèces confondues, sur une prévision de 1,5 million et traité 596.105 animaux sur une prévision de 525.000 têtes. Il a atteint un taux d'exécution de 89,99% sur la vaccination de masse des animaux contre les différentes épizooties et 115,18% pour les traitements.

En 2015, l'organisation humanitaire prévoit d'intensifier ses interventions en vaccinant 3 millions de têtes, toutes espèces confondues, en réalisant 12 puits pastoraux et autant de parcs de vaccination.

Un projet pilote de séro-monitoring (vérifier par un prélèvement le pourcentage d'anticorps développé par l'animal vacciné pour vérifier l'efficacité de la vaccination) mis en œuvre par le Laboratoire central vétérinaire (LCV) dans 3 cercles de la région de Mopti, sera étendu aux autres régions. Le CICR a encouragé en 2014, le déstockage des animaux dans les 4 régions du nord, soit 5420 têtes, ce qui a permis de fournir près de 120 000 kg de viande qui ont été distribués au profit de ménages vulnérables, d'écoles, cantines scolaires et centres de santé. Pour 2015, ce déstockage ou restockage portera sur 5000 têtes en fonction de l'évolution de la campagne pastorale.

En 2014, le CICR a formé 18 auxiliaires d'élevage des 4 régions du nord au centre agro-pastoral de Gao sur une période de 9 mois. Les bénéficiaires ont tous été dotés de kits vétérinaires.

Pour 2015, 20 autres auxiliaires seront formés. Pour nourrir le cheptel affecté par l'absence ou la rareté du fourrage, le CICR a distribué 605 tonnes d'aliment bétail au profit de 60 coopératives et 3000 éleveurs vulnérables, formé 26 groupements de producteurs de bourgou et régénéré 52 hectares de bourgou. En 2015, 600 tonnes d'aliment bétail seront distribuées et 52 hectares de bourgou produit. Christoph Luedi s'est réjoui que les autorités aient apprécié l'intervention de son organisation.

Il a assuré que le CICR s'inscrit dans la continuité des interventions sur le terrain, en contribuant à réduire la souffrance et la résilience des communautés pastorales et du cheptel dans cette situation de crise sécuritaire.

Le ministre Tréta a salué l'appui du CICR aux populations affectées par la crise sécuritaire et les interventions multiformes du CICR au bénéfice des populations du nord où les agents de l'Etat ne pouvaient opérer en toute sérénité.

Il est réjouissant également de constater que le CICR a contribué à soulager les pasteurs et les animaux par des actions de vaccination de masse contre les maladies, en distribuant de l'aliment bétail et en procédant au déstockage pour fournir des protéines animales aux couches défavorisées.

Bocari Tréta a promis que les services régionaux et locaux des zones d'intervention collaboreront efficacement avec les agents du CICR afin d'améliorer la couverture zoo-sanitaire de notre cheptel.

M. COULIBALY

Ténenkou : LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AUTOUR DU « TENDÉ »

Le « Tendé » est un instrument de musique traditionnelle tamasheq. Il est exclusivement joué par les femmes. L'instrument a donné son nom à une fête annuelle qui regroupe les différentes fractions de la communauté tamasheq. Cette manifestation annuelle permet de participer à la transmission des us et coutumes à la jeune génération, de renforcer la cohésion sociale, le respect des liens sacrés et des rapports sociaux.

Voilà deux ans que cette fête n'était plus organisée dans le cercle de Ténenkou. La crise sécuritaire qui a culminé avec l'occupation des régions du nord était passée par là. En effet, bien que faisant partie de la Région de Mopti, Ténenkou, comme d'autres cercles de cette région, était passé sous la coupe des djihadistes et narcotrafiquants. L'occupation provoqua le départ massif des populations de leur terroir. Ce mouvement de population a été particulièrement fort dans la commune rurale de Kareri. En l'absence des communautés de leur base, la fête du « Tendé » ne pouvait avoir lieu.

Avec le retour des déplacés et des réfugiés au bercail, la communauté locale renoue avec la fête du « Tendé ». C'est ainsi que les fractions tamasheqs de Feyadji, Toulal Sidi, Abogaly, Tabakatt, d'autres fractions nomades des environs et le village bambara de Dioura, ont organisé cette année la fête traditionnelle à Feyadji.

L'événement s'est déroulé le 10 décembre. Balayée par un vent glacial, une délégation conduite par le sous-préfet avait quitté Dioura pour Feyadji, le site abritant la rencontre intercommunautaire. Signalons au passage que la délégation se perdra dans l'immensité de ces espaces pour avoir pris une mauvaise piste. Après un bon moment passé à errer dans le désert, les membres de la délégation aperçurent, au loin, des tentes qui se dressaient à perte de vue. C'était bien Feyadji qui abrite l'une des plus importantes fractions nomades du Kareri à la porte du désert, à 30 km de Dioura, chef-lieu de la commune du Kareri.

Les visiteurs furent accueillis par les « you-you » des femmes et des cris de joie. En ce mercredi 10 décembre, l'ambiance était véritablement festive à Feyadji. Avec tam-tam et guitare, la fête a mobilisé toutes les communautés vivant dans la zone : Tamasheqs, Peulhs, Bambaras, etc.

Cette édition de 2014 de la fête du « Tendé » était placée sous la présidence du sous-préfet de Dioura, Bicane Kanabaye. Celui-ci avait à ses côtés le 3e adjoint du maire du Kareri, Youssouf Coulibaly, le chef de fraction de Feyadji, Moussa Ag N'Dola. Etaient également de la fête, la présidente de l'antenne locale de la CAFO à Dioura, Mme Fatoumata Coulibaly, le président du comité communal de réconciliation de Dioura, le président du comité de protection des rapatriés de Dioura, le représentant du chef de village de Dioura, les chefs de toutes les fractions nomades des environs et le superviseur, Issa Kalilou Fofana.

L'objectif principal de cette rencontre intercommunautaire autour du « Tendé » était de contribuer au renforcement du dialogue, de la réconciliation, de la cohésion sociale et de la paix entre les communautés qui vivent en symbiose depuis la nuit des temps. Les différentes manifestations ont appris aux jeunes la culture tamasheq et les liens sociaux entre des communautés unies par le sang, l'histoire et la géographie. Des communicateurs traditionnels ont évoqué l'importance du « Tendé » dans les valeurs sociétales et ont rapporté des histoires positives qui ont sensibilisé les participants sur le vivre-ensemble.

Une autre manifestation phare de cette journée de la paix et de la réconciliation a été la course des chameaux dont les vainqueurs ont été dans l'ordre Oumar Ag Mahmoud de Feyadji, Moussa Ag Ali de Tabakatt et Kaba Diakité de Toulal Sidi.

Dans son discours de clôture, le sous-préfet de Dioura a salué l'initiative des communautés vivant dans l'arrondissement de Kareri et a promis l'accompagnement des pouvoirs publics à toutes leurs initiatives en faveur de la paix, de la réconciliation et du développement de la commune.

Cette rencontre a été organisée grâce au Projet de renforcement de la cohésion sociale et de la résilience des populations dans les régions de Mopti et de Gao avec l'appui du gouvernement, de la coopération suisse et du Danemark à travers le Conseil danois pour les réfugiés (DRC), une ONG internationale qui lutte pour des solutions durables aux problèmes des personnes réfugiées et déplacées.

M. DEMBÉLÉ
AMAP-Ténenkou

Kita : ACF MOBILISE CONTRE EBOLA

Le préfet du cercle de Kita, Sinè Dembélé, a présidé le week-end passé, le lancement du projet de renforcement de la prévention de la propagation de la maladie à virus Ebola, initié par l'Ong Action contre la faim-Espagne (ACF). La cérémonie a réuni autour de l'administrateur, des élus, des représentants d'ONG et associations, des chefs de quartier et des chefs religieux.

Ce projet procède de la volonté des responsables de l'Ong, en partenariat avec le centre de santé de référence de Kita et l'Unicef, de renforcer la capacité de mobilisation des populations du cercle afin d'apporter une réponse locale plus efficace contre l'épidémie d'Ebola.

Le projet est financé par l'Unicef pour un montant de 122,3 millions Fcfa sur une durée de 3 mois, a indiqué Kassim Koroma, chef de base de l'Ong Action contre la faim. Cet appui permettra, dira-t-il, de renforcer les capacités d'actions des différents acteurs dans la prévention de la propagation de cette maladie. Il a aussi mis l'accent sur la synergie d'actions des différents acteurs pour éradiquer ou prévenir le mal.

A Kita, ACF est connue pour ses actions dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé-nutrition, de l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement.

Depuis l'annonce des premiers cas du virus Ebola en Guinée au mois de mars 2014, l'Ong s'est mobilisée pour deux raisons : son caractère humanitaire et son intervention sur la bande de la frontière guinéenne avec un déplacement régulier de son personnel dans cette zone.

Elle a rapidement entamé des actions d'information et de sensibilisation des relais santé, notamment des rencontres mensuelles, sans oublier des appuis multiformes consistant à équiper les structures sanitaires des localités frontalières avec la Guinée.

Avec le présent projet, Action contre la faim veut s'assurer que la communauté maitrise les notions de base sur la maladie Ebola et adhère aux mesures de prévention et de riposte. L'Ong espagnole entend aussi mettre en place des dispositifs de prévention à travers un paquet minimum Wash dans les structures sanitaires du district. « Face à la menace, de plus en plus forte, qui pèse sur la vie des populations, chacun de nous doit s'engager dans la lutte pour sauver l'espèce humaine sans calcul en entreprenant des actions de sensibilisation et en impliquant toutes les communautés dans la dynamique de riposte contre l'épidémie d'Ebola », a préconisé le préfet du cercle de Kita. C'est pourquoi, Sinè Dembélé a salué un projet qui vient en appui aux efforts consentis par les pouvoirs publics.

Il a remercié les responsables de l'Ong Action contre la faim pour leur assistance dans le combat contre la pandémie. Siné Dembélé a exhorté toute la population du cercle à faire montre d'engagement et de détermination afin d'atteindre les résultats escomptés.

J.M. FABRICE
AMAP-Kita

Soutien aux sélections nationales : LA CAMPAGNE DÉMARRE AUJOURD'HUI

La campagne de mobilisation de ressources a pour but d'aider les équipes nationales à préparer les cinq phases finales auxquelles le Mali participera en 2015. La cérémonie de lancement est prévu cet après-midi au Palais des sports, en présence du Premier ministre Moussa Mara

La sélection nationale U 19 qualifiée pour la phase finale du Championnat du monde qui se déroulera en juillet en Russie

La campagne de soutien aux sélections nationales sera officiellement lancée aujourd'hui au cours d'une cérémonie prévue au Palais des sports. L'événement est placé sous la haute présidence du Premier ministre, Moussa Mara qui aura à ses côtés le ministre des Sports, Housseïny Amion Guindo, les représentants des associations sportives notamment les présidents des deux fédérations concernées, à savoir la Fédération malienne de football (FEMAFOOT) et la Fédération malienne de basket-ball (FMBB). En 2015, faut-il le rappeler, le Mali participera à cinq grandes échéances : la CAN 2015 qui se déroulera du 17 janvier au 8 février en Guinée Equatoriale, le Championnat d'Afrique U-20 (CAN-Junior) prévu au Sénégal en mars 2015, le Championnat d'Afrique U-17 (CAN des cadets) que le Niger abritera un mois plus tôt (février 2015), le Championnat du monde de basket-ball féminin U-19 que la Russie organisera en juillet de la même année et l'Afrobasket masculin U-16 dont le pays organisateur n'est pas encore désigné.

La saison 2015 s'annonce donc riche pour notre pays et c'est pour aider les sélections nationales à bien préparer ces grandes échéances que le ministère a décidé de lancer cette vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation de fonds. On ne connaît pas encore le budget prévisionnel de la participation de notre pays aux cinq rendez-vous évoqués plus haut, mais comme lors des précédentes campagnes, il faudra plusieurs milliards de F cfa pour la préparation et la participation de nos sélections aux différentes compétitions.

Hier, un responsable du département des sports avouait qu'à l'heure actuelle, il est difficile, voire impossible de se prononcer sur le coût de la préparation des trois équipes nationales de football (les Aigles, les Aiglons, les Aiglonnets) et des sélections de basket-ball (les sélections nationales féminine U-19 et masculine U-16) et de leur participation aux cinq compétitions. Mais ce dont est sûr notre interlocuteur, c'est qu'il faudra plusieurs milliards de F cfa pour les cinq campagnes. «L'Etat aura besoin du soutien de toutes les Maliennes et de tous les Maliens, de l'intérieur comme de l'extérieur pour assurer une bonne préparation pour nos sélections et leur permettre de représenter dignement le pays dans les compétitions auxquelles elles doivent participer», dira notre interlocuteur.

«Au nom de la Commission nationale ad'hoc de préparation et de participation des équipes nationales du Mali aux phases finales des compétitions internationales, je lance un appel à toutes les Maliennes et à tous les Maliens pour une grande mobilisation autour de nos sélections nationales», ajoutera-t-il.

Pour revenir à la cérémonie de lancement de la campagne prévue cet après-midi au Palais des sports, elle permettra aux spectateurs de redécouvrir les cinq sélections nationales qualifiées pour les phases finales à travers une projection vidéo qui sera diffusée aussitôt après le mot de bienvenue du maire de la Commune IV. Le programme prévoit également deux séances d'exhibition de basket-ball et de football, la prestation de la célèbre troupe de l'Union des associations des supporters des Aigles du Mali (UNASAM), du groupe d'animation de la Direction du sport militaire et de deux artistes de renom : Nafi Diabaté et Penzy. Après les interventions du président de la Fédération malienne de football (FEMAFOOT), Boubacar Baba Diarra et de son homologue de la Fédération malienne de basket-ball (FMBB), Maître Jean Claude Sidibé, le ministre des Sports et président de la Commission nationale ad'hoc de préparation et de participation des équipes nationales qualifiées pour les phases finales, Housseïny Amion Guindo s'adressera à son tour à nos concitoyens. Et c'est après cette intervention que le Premier ministre, Moussa Mara procédera au lancement officiel de la campagne de soutien aux sélections nationales.

En plus de la mobilisation de ressources, la Commission nationale ad'hoc a pour mission d'assurer une participation de qualité des sélections nationales aux compétitions et elle doit également assurer, en relation avec les deux fédérations concernées, une bonne préparation des équipes. Les présidents des deux fédérations, Boubacar Baba Diarra et Maître Jean Claude Sidibé occupent d'ailleurs les postes de 2è et 3è vice-président de la commission, alors que le patron du Comité national olympique et sportif (CNOS), Habib Sissoko en est le 1errr vice-président.

S. B. TOUNKARA

CAN 2015 : 44 ARBITRES RETENUS PAR LA CAF

Prévue du 17 janvier au 8 février en Guinée Equatoriale, la 30e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) verra 44 arbitres officiers dont notre compatriote Koman Coulibaly durant la compétition. La liste des heureux élus a été dévoilée hier par l'instance dirigeante du football continental.

Les arbitres : Aboubacar Mario Bangoura (Guinée), Ali Lemghaifry (Mauritanie), Bakary Papa Gassama (Gambie), Bamlak Tessema Weyesa (Ethiopie), Bernard Camille (Seychelles), Bouchaib El Ahrach (Maroc), Mohamed Hussein El Fadil (Soudan), Eric Otogo Castane (Gabon), Gehad Grisha (Egypte), Hamada Nampiandraza (Madagascar), Janny Sikazwe (Zambie), Joseph Lamptey (Ghana), Juste Zio (Burkina Faso), **Koman Coulibaly (Mali)**, Maguette N'Diaye (Sénégal), Malang Diedhiou (Sénégal), Mohamed Said Kordi (Tunisia), Mehdi Abid-Charef (Algérie), Neant Alioum (Cameroun), Noumandiez Doué (Côte d'Ivoire), Rajindraparsad Seechurn (Ile Maurice), Victor Gomes (Afrique du Sud).

Les assistants : Abdelhak Etchiali (Algérie), Aboubacar Doumbouya (Guinée), Angesom Ogbamariam (Erythrée), Anouar Hmila (Tunisie), Balkrisna Bootun (Ile Maurice), Djibril Camara (Sénégal), El Hadji Malick Samba (Sénégal), Evarist Menkouande (Cameroun), Hassan Egueh Yacin (Djibouti), Jean-Claude Birumushasu (Burundi), Jerson dos Santos (Angola), Malick Alidu Salifu (Ghana), Marwa Range (Kenya), Oamogetse Godisamang (Botswana), Peter Edibe (Nigeria), Redouane Achik (Maroc), Songuifolo Yeo (Côte d'Ivoire), Tahssen Abo El Sadat (Egypte), Theogene Ndagijimana (Rwanda), Waleed Ahmed Ali (Soudan), Yahaya Mahamadou (Niger), Zakhele Siwela (Afrique du Sud).

C'est la 8è CAN d'affilée pour Koman Coulibaly

Coupe du monde des clubs : LE RÉAL MADRID EN FINALE

On joue la 40è minute. Sur un contrôle orienté, Pavone se joue de Sergio Ramos dans la surface. En retard, l'Espagnol accroche l'attaquant mexicain. Penalty. Le défenseur madrilène prend un jaune, alors que Torrado se prépare à exécuter la sentence. Le milieu mexicain choisit de tirer sur sa gauche. Perdu. Casillas sent le coup et s'allonge pour repousser la tentative adverse. Cruz Azul, mené déjà par deux buts, a sans doute laissé passer sa chance de croire à l'impossible. À peine deux minutes plus tard, Illaramendi, qui remplace Modrić blessé, envoie une offrande à Pavone sur une passe en retrait totalement manquée par le milieu espagnol.

Là encore, Casillas remporte son duel. Profitant de l'hésitation de l'attaquant adverse, l'international espagnol parvient à dégager le ballon. Cette fois, c'est sûr. Cruz Azul a vraiment laissé passer sa chance. Le capitaine du Réal a sorti le grand jeu et permis à son équipe de dérouler et de vivre une fin de match tranquille.

À Marrakech, comme partout au Maroc, on est fans du Réal. Du coup, quand les joueurs entrent sur la pelouse, un grand tifo se déploie dans les tribunes pour féliciter les Espagnols d'avoir remporté la « Décima ». Sur le terrain, les leaders de la Liga montrent d'entrée qu'ils sont là pour gagner et donner du plaisir à un public qui entonne des « Ole, Ole » dès les premières passes des Madrilènes. Alignant leur équipe type, les Merengues font mal à la défense mexicaine. Ronaldo et Benzema manquent tour à tour d'ouvrir le score. Quelques minutes plus tard, c'est Ramos qui vient délivrer les siens. Sur une galette de Kroos sur coup franc, le défenseur du Real place sa tête et trompe un Corona qui se jette comme s'il en avait bu tout un pack. Peu de temps après, la Casa Blanca fait une nouvelle fois tourner la tête du portier adverse.

Après un très bon travail de Carvajal sur le côté, Karim Benzema place sa tête pour le but du break. De l'autre côté du terrain, Cruz Azul ne démérite pourtant pas. Les Mexicains tentent d'exploiter au mieux leurs actions. Mais face à eux, il y avait un mur. Après la double parade de Casillas et le quart de finale remporté après prolongation contre les Western Sydney Wanderers (3-1), on se dit que la seconde période va être bien longue pour les Mexicains.

Et elle le fût. Anéantis par les occasions manquées et au bout du rouleau, les joueurs de Cruz Azul n'y sont plus. Seul un éclair de l'entrant Barrera et un missile envoyé sur le poteau sont venus égayer la deuxième mi-temps des vainqueurs de la Coupe des champions de la CONCACAF. Le Real, lui, s'amuse. Après un centre piqué de CR7, Bale place son coup de tête pour une copie presque conforme de son but lors de la dernière finale de la Ligue des champions. Encore muet, Ronaldo tente par deux fois de marquer le but de la saison. Le Portugais s'essaye d'abord au retourné que Corona parvient à repousser. Un peu plus tard, le favori pour le Ballon d'or tente un coup du foulard aussi insolent que la taille de ses cuisses, mais échoue encore une fois sur le portier adverse. S'il ne parvient pas à marquer, l'ancien de Man United délivre une seconde passe décisive. Cette fois, le receveur s'appelle Isco. Après une série de passements de jambe, le Portugais trouve le jeune Espagnol qui enchaîne un double contact entre deux joueurs et une frappe à ras de terre imparable. 4-0, l'affaire est entendue. Le Réal Madrid se qualifie pour la finale de la Coupe du monde des clubs. Samedi, ils tenteront de remporter le quatrième titre de l'année et la première Coupe du monde des clubs de l'histoire de l'institution.

❒ Sanction

L'attaquant international malien du FC Metz Modibo Maïga, qui ne s'était pas présenté à l'aéroport le 7 décembre pour le déplacement à Marseille, a été mis à pied deux jours, a annoncé son club. Le FC Metz a précisé sur son site internet que cette sanction était conforme "aux dispositions de la Charte du Football professionnel". Elle prend effet ce mercredi. Le joueur sera de retour à l'entraînement vendredi 19 décembre. Maïga, prêté en début de saison à Metz par le club anglais West Ham pour un an avec option d'achat, avait comparu jeudi dernier devant la commission de discipline du club. Pour justifier son absence, l'attaquant malien s'était contenté d'un SMS.

❒ Nouveau stade

Le football italien se lance dans une vague de modernisation. Pour se mettre au niveau de leurs voisins européens, les clubs de la Botte se mettent à construire de nouveaux stades. Après la Juve, le Milan et la Roma, c'est la Fiorentina qui va se doter d'une nouvelle enceinte, comme l'a révélé la Gazzetta dello Sport ce mardi. Le projet des Toscans est de construire un nouveau stade d'une capacité de 40 000 sièges pour un coût total avoisinant les 300 millions d'euros (environ 197 milliards de F cfa) . Della Valle, le propriétaire de la Viola, a expliqué à la chaîne de télévision du club que « cela prendra plusieurs mois, mais le stade est une étape clé pour nous.

❒ Récompense

Champion d'Allemagne, vainqueur de la Coupe d'Allemagne, demi-finaliste du Mondial au Brésil, l'année 2014 a été belle pour Arjen Robben. Peut-être moins que la précédente où son Bayern avait remporté la Ligue des champions, mais l'ailier droit a tout de même été élu sportif de l'année aux Pays-Bas. Et il ne s'agit pas d'un mince exploit, puisque cela faisait depuis 1987 qu'un footballeur n'avait pas obtenu cette distinction. À l'époque, c'est Ruud Gullit qui l'avait emportée. Et depuis trois ans, c'est le gymnaste Epke Zonderland qui y avait droit. Pour la première fois depuis 1987, un footballeur a été élu sportif de l'année aux Pays-Bas.

Le Ministère de l 'Éducation Nationale organise à Mopti

UNE CÉRÉMONIE DE REMISE OFFICIELLE DE MANUELS SCOLAIRES ET MATÉRIELS DIDACTIQUES

Oofferts par la Coopération Canadienne en partenariat avec l'Unicef, au profit des régions de Ségou, Mopti, Gao et Tombouctou, pour l'année scolaire 2014-2015

La cérémonie est placée sous la présidence de Madame le Ministre de l'Éducation Nationale, Madame TOGOLA Jacqueline Marie NANA

le jeudi 18 décembre 2014 à l'Ecole ATTBOUGOU sise à Sévaré à partir de 09 heures

Agence canadienne de développement international

Canada

unicef

Martin Ødegaard : UNE PÉPITE COURTISÉE PAR TOUT LE MONDE

Le 17 décembre, jour de son anniversaire, Martin Ødegaard fête ses seize ans et peut désormais quitter son pays natal. Ce n'est pas anodin lorsque l'on sait que tous les plus grands clubs européens rêvent de recruter celui qui est déjà considéré comme le futur Lionel Messi. Mais la grande question que tout le monde se pose est : où signera l'international norvégien ? Mardi, la presse allemande pensait avoir la réponse et Sport1 annonçait la signature imminente du milieu offensif au Bayern Munich avec lequel il s'est entraîné pendant deux jours.

Une information démentie hier par le quotidien espagnol Marca. Selon la publication ibérique, le père du jeune joueur de Strømsgods a indiqué aux dirigeants du Réal Madrid que son fils ne prendra pas de décision définitive avant le mois de janvier. Il faut dire qu'Ødegaard ne manque pas de solutions. En plus du Bayern et du Réal, il est également courtisé par le FC Barcelone, Manchester United, Liverpool, Arsenal, Chelsea, l'Ajax, Dortmund ou encore le Celtic Glasgow. Rien que ça... Le Paris SG est également sur les rangs. «Ce n'est pas tous les jours qu'un dirigeant se déplace en personne pour observer un joueur. Cela signifie que le PSG pense que Martin est un talent excitant», avait confié le secrétaire général de la fédération norvégienne, Kjetil Siem, au moment d'évoquer des contacts avec les dirigeants parisiens en septembre.

Le petit prodige souhaite prendre la bonne décision après avoir également participé aux séances d'entraînement du Real, de Dortmund, d'Arsenal, de Liverpool ou encore du Barça. Des clubs qui ont tenté de le séduire avec leurs infrastructures, leur stade ou encore des entraînements avec le groupe professionnel. Un tour d'Europe enrichissant pour le plus jeune joueur de l'histoire à avoir disputé un match international en éliminatoires de l'Euro. «Deux choix s'offrent à lui. Ou bien il choisit un club qui lui permettra de progresser, comme l'Ajax, ou il part précocement pour un club de top niveau. Et la majorité des joueurs qui ont fait ce choix n'ont jamais percé», avait déclaré son sélectionneur Per-Mathias Hogmo. A en croire Marca, Ødegaard a apprécié son récent séjour à Londres et serait assez emballé par les méthodes d'Arsène Wenger, toujours prêt à lancer des jeunes joueurs dans le grand bain. Affaire à suivre...

❒ Record

Grâce à sa victoire 4-0 contre Cruz Azul lors de la Coupe du monde des clubs, le Real Madrid a battu un nouveau record: l'équipe de Carlo Ancelotti est devenue celle qui a marqué le plus de buts sur une année dans l'histoire du foot espagnol. Elle en est à 176 buts depuis le 1er janvier et dépasse le record de 175 réalisations inscrites par Barcelone en 2012. Le site du quotidien espagnol AS détaille cette pluie de buts: 110 en 36 matches de Liga (soit une moyenne de 3,05 par rencontre), 37 en 13 matches de Ligue des champions, 22 en 9 matches de Coupe, 2 en Supercoupe d'Europe, 1 en Supercoupe d'Espagne et 4 donc pour l'instant dans ce Mondial des clubs .

❒ Courtisé

Le début de saison canon d'Alexandre Lacazette n'est pas passé inaperçu. Y compris à l'étranger. Auteur de 15 buts (et 4 passes décisives) en 18 journées de Ligue 1, l'attaquant a tapé dans l'œil de Liverpool, d'après le Daily Mirror. Les Reds cherchent toujours un renfort offensif. Inefficace et critiqué en Angleterre, Mario Balotelli pourrait prendre la direction de la sortie. Rickie Lambert, recruté cet été, déçoit également. Le Lyonnais serait donc l'option envisagée par Brendan Rodgers pour redonner des couleurs à l'attaque du club de la Mersey. Et ce dès cet hiver. Encore faudra-t-il convaincre l'OL et le joueur.

❒ Hommage

Après vingt ans de professionnalisme, cinq clubs et des trophées en pagaille, Thierry Henry a décidé de quitter les pelouses pour commencer une nouvelle vie en tant que consultant pour Sky Sports.
Forcément, depuis l'annonce de sa retraite, les éloges pleuvent pour décrire le fantastique joueur qu'était l'idole d'Arsenal. Zlatan Ibrahimović, qui a côtoyé le garçon à Barcelone, s'est lui aussi prêté à l'exercice de l'hommage, dans les colonnes de L'Équipe : « C'est un athlète fantastique. Il a réalisé tellement de différences sur le terrain. Il était génial comme joueur et il est encore plus génial comme être humain.

Espagne, coupe du Roi : LE FC BARCELONE SE RÉGALE

Le FC Barcelone s'est aisément qualifié pour les huitièmes de la Coupe du Roi en écrasant Huesca (D3) en 16e retour (8-1) mardi au Camp Nou, où Pedro Rodriguez, auteur d'un joli triplé, a montré qu'il méritait sans doute davantage de temps de jeu.

L'attaquant international espagnol a beau avoir été poussé sur le banc avec l'arrivée de Luis Suarez, il a étincelé mardi soir en signant un coup du chapeau "parfait": but d'une tête en déséquilibre (20), frappe du pied gauche à angle fermé (26) puis missile du droit en lucarne (43). Sergi Roberto (29), Andres Iniesta (39), Adriano (68), Adama Traoré (78) et Sandro (84) ont alourdi le score pour Barcelone avant que Carlos David Moreno ne sauve l'honneur sur corner (86). Certes, l'enjeu du soir était réduit pour le Barça, qui alignait un onze très remanié du fait de son large succès 4-0 à l'aller. Mais après le nul concédé samedi dernier à Getafe (0-0) en Liga, il était nécessaire pour les Catalans de bien jouer et important pour Pedro de se signaler.

Avec ce triplé, "Pedrito" porte son total de buts cette saison à cinq unités. C'est une bouffée d'oxygène pour le petit attaquant canarien, que son entraîneur Luis Enrique n'a pas hésité à envoyer à la mine ces dernières semaines. Face au Paris SG mercredi dernier en Ligue des champions (3-1), Pedro a ainsi évolué dans un rôle inédit de latéral droit et il a brillé par son sacrifice pendant que Lionel Messi, Neymar et Suarez attiraient la lumière en attaque avec un but chacun.

Mais mardi soir, Messi était en tribunes et c'est Pedro qui a rayonné avant d'être remplacé au repos, une fois le score acquis et sa démonstration achevée.

Le Barça, qui affrontera au prochain tour le vainqueur du duel Elche-Valladolid (0-0 à l'aller), rejoint parmi les qualifiés le Real Madrid, Séville ou encore Valence, qui est passé tout près du gouffre mardi face au Rayo Vallecano (2-1, 4-4) à l'issue d'un match haletant avec huit buts inscrits.

LUIS SUAREZ, LA RECRUE LA PLUS CHÈRE DE LA SAISON

Luis Suarez pèsera d'un total de 252 millions d'euros (environ 166 milliards de F cfa) dans les finances du FC Barcelone, selon une étude de Goal.com prenant en compte le montant de son transfert, son salaire, les commissions ou encore les primes. L'Uruguayen est bien la recrue la plus chère de la saison, devant Angel Di Maria et James Rodriguez.

Cette si chère recrue… Recruté pour 80 millions d'euros (environ 53 milliards de F cfa) en provenance de Liverpool, Luis Suarez pèsera en réalité le triple dans les finances du FC Barcelone. Le montant total de son arrivée s'élèvera à 252 millions d'euros (environ 166 milliards de F cfa). Ceci est le résultat d'une étude menée par Goal.com et prenant en compte le montant de son transfert, mais aussi son salaire, les commissions d'agent ou encore diverses primes.

L'attaquant uruguayen est ainsi la recrue la plus chère de la saison, devant Angel Di Maria, qui coûtera 241 millions d'euros (environ 158 milliards de F cfa) à Manchester United, et James Rodriguez, pour qui le Real déboursera un total de 169 millions d'euros (environ 111 milliards de F cfa). Suit un ancien Barcelonais ayant rejoint la Premier League l'été dernier, à savoir Alexis Sanchez.

Le buteur chilien d'Arsenal est évalué à 143 millions d'euros (environ 94 milliards de F cfa). Acheté 50 millions d'euros (environ 33 milliards de F cfa) à Chelsea par le PSG, David Luiz figure à la neuvième place de ce classement 115 millions d'euros (environ 76 milliards de F cfa), juste devant Eliaquim Mangala, débarqué à Manchester City en provenance du FC Porto coût total de l'opération estimé à 111 millions d'euros (environ 73 milliards de F cfa).

A noter que Manchester United est le club le mieux représenté dans le Top 10 établi par Goal.com pour le dernier Mercato estival, puisque Luke Shaw 5eme, 131 millions d'euros (environ 86 milliards de F cfa) et Juan Mata 8eme, 122 millions d'euros (environ 80 milliards de F cfa) y figurent également. De son côté, Chelsea a placé deux joueurs : Diego Costa 6eme, 130 millions d'euros (environ 86 milliards de F cfa) et Cesc Fabregas 7eme, 127 millions d'euros (environ 83,18 milliards de F cfa).

Basket-ball, NBA : FIN DE SÉRIE POUR LES WARRIORS

Après 16 succès consécutifs, les Golden State Warriors sont redescendus sur terre. Dans leur salle, les Memphis Grizzlies ont mis à terre les leaders de la NBA 105-98. Ce choc au sommet a tenu toutes ses promesses mais il a fallu l'apport décisif de Marc Gasol (24 pts, 7 rbds) et Zach Randolph (17 pts, 10 rbds) pour que la franchise du Tennessee prenne le dessus. Golden State (21 v - 3d) reste en position N.1 mais Memphis (20v - 4 d) n'est qu'à une victoire. Grizzlies - Warriors, un choc de titan.

Elles n'ont rien de clinquant mais les deux franchises présentaient le meilleur bilan de la ligue avant leur confrontation dans le Tennessee. Malgré un début difficile (24-30), les locaux ont finalement renversé les Californiens sous la houlette d'un trio Gasol-Randolph-Carter très inspiré. Ce n'était pas le cas de Stephen Curry (1/10 à 3 pts) et des Warriors, en délicatesse avec leur adresse mardi soir (9/31 aux tirs). "Ils nous ont pris à la gorge au début du deuxième quart, et cela a fait la différence dans la rencontre", a reconnu l'entraîneur des Warriors Steve Kerr. Malgré ses déboires, Stephen Curry préfère lui évoquer la plus belle série de l'histoire de la franchise : "Nous avons compris que nous avons réussi une belle série et que c'était une première dans l'histoire de la franchise. C'est une bonne chose de perdre comme nous l'avons fait ce soir et de continuer à avancer. Ça va aller. C'était sympa le temps que ça a duré."

Place aux "grands" cette nuit avec Kevin Seraphin qui a apporté sa pierre à l'édifice dans la victoire de Washington sur Minnesota 109-95. Le pivot tricolore s'en est bien sorti avec 10 points en 17 minutes. Promis à un beau duel dans la raquette, Rudy Gobert et Alexis Ajinça ne se sont finalement pas croisés sur le parquet. Le Stéphanois est resté sur le banc des Pelicans qui ont dominé le Jazz 119-111. Gobert figurait dans le 5 majeur du Jazz et s'est illustré avec 6 points, 9 rebonds et 3 contres.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM)
AAON No : 14-01-C.U.KLA.

1. Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un don du Conseil Fédéral en différentes monnaies, pour financer le Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre des marchés des « Travaux de réalisation de trois salles de classe à Deresso et à Hamdallaye et construction d'un CSCOM à N'tièsso».

2. La Mairie de la Commune Urbaine de Koutiala sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les dits Travaux repartis en trois (3) lots :

Lot N°01 : construction de trois salles de classe et un bureau –magasin équipés à Hamdalaye, commune urbaine de Koutiala, délai d'exécution 3 mois
Lot N°02 : construction de trois salles de classe équipés, d'un bureau –magasin équipés et d'un bloc de trois latrines à Deresso, commune urbaine de Koutiala, délai d'exécution 3 mois
Lot N°03 : construction d'un Cscom équipé à N'tiesso, commune urbaine de Koutiala, délai d'exécution 3 mois.

Le soumissionnaire pourra proposer un prix pour chaque lot, mais ne pourra bénéficier que d'un seul lot.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables de 7h 30 mn à 16 h – heure GMT auprès de : **Mairie de Koutiala**, Monsieur le Maire e-mail :modicoul@yahoo.fr; tel : **65 82 49 07/ 64 55 63 83/ 66 86 79 52**

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français au secrétariat de la mairie de Koutiala, tous les jours ouvrables de 7h 30 mn à 16 h – heure GMT, contre un paiement, non remboursable, de **75 000 F CFA** en espèces ou par chèque certifié. Le document d'Appel d'offres sera adressé par voie postale à un soumissionnaire étranger à ses frais.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Travaux – Droit Civil

6. Les offres devront être soumises au Secrétariat de la mairie de Koutiala au plus tard le **19/01/2015** à 10 Heures locales. Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre », pour un montant minimum de :

Lot N°01 : 738 469 FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible
Lot N°02 : 957 347 FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible
Lot N°03 : 2 099 216 FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent dans la salle de réunion de la Mairie de Koutiala le **19/01/2015** à 10 Heures 30 minutes locales.

8. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres (AO) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque mondiale et ouvert à tous les soumissionnaires tels que définis dans les Directives.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Capacité financière
• Le soumissionnaire doit avoir réalisé pour des travaux de construction au cours des trois derniers exercices (2011, 2012 et 2013) un chiffre d'affaires annuel moyen de :
Lot N°01 : Deux cent trente six millions trois cent dix mille cent soixante (236 310 160) de franc CFA ou leurs montants équivalents en monnaie librement convertible;
Lot N°02 : Trois cent Six Millions Trois cent Dix Huit Mille Neuf Cent Quarante Quatre (306 318 944) de franc CFA ou leurs montants équivalents en monnaie librement convertible ;
Lot N°03 : Six Cent Soixante Onze Millions Sept Cent Quarante Neuf Mille Cent Quatre Vingt Quatre (671 749 184) de franc CFA ou leurs montants équivalents en monnaie librement convertible
• Il devra disposer de liquidités ou de facilités de crédit à hauteur minimum de :
Lot N°01 : Vingt Millions (20 000 000) de franc CFA ou leurs montants équivalents en monnaie librement convertible;
Lot N°02 : Vingt six Millions (26 000 000) de franc CFA ou leurs montants équivalents en monnaie librement convertible ;
Lot N°03 : Cinquante six Millions (56 000 000) ou leurs montants équivalents en monnaie librement convertible.
b) Capacité technique et expérience
Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :
- Expérience de marchés de construction à titre d'entrepreneur, de sous-traitant ou d'ensemblier au cours des **trois (3**) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des candidatures
- Participation à titre d'entrepreneur, ou de sous-traitant dans au moins **un (1) marché** au cours des trois (3) dernières années avec une valeur minimum de :
Lot N°01 : Vingt-trois millions six cent trente un mille seize (23 631 016) de FCFA ou leurs montants équivalents en monnaie librement convertible,
Lot N°02 : Trente millions six cent trente-cinq mille quatre-vingt-quatorze (30 635 094) de FCFA ou leurs montants équivalents en monnaie librement convertible,
Lot N°03 : Soixante-sept millions cent soixante-quatorze neuf cent dix-huit (67 174 918) de FCFA ou leurs montants équivalents en monnaie librement convertible,
et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés.
- Disponibilité d'un personnel clé qualifié pour chacun de lot: Directeur de Projet, Conducteur des travaux, Chef de chantier, Electricien.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM)
AAON No : 14-02-C.U.KLA.

1- Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un don du Conseil Fédéral en différentes monnaies, pour financer le Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre des marchés des « Travaux de construction de caniveaux et de rechargement des accotements de la rue Alençon, d'aménagement du collecteur N°05 à Koko, de réhabilitation des anciens collecteurs à Wala-Wala dans la Commune Urbaine de Koutiala».

2- La Mairie de la Commune Urbaine de Koutiala sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de construction de caniveaux et de rechargement des accotements de la rue Alençon, d'aménagement du collecteur N°05 à Koko, de réhabilitation des anciens collecteurs à Wala-Wala dans la Commune Urbaine de Koutiala pour un délai d'exécution de quatre (4) mois. Les travaux comprennent :

- construction de caniveau de 100x100 de la rue Alençon en maçonnerie de brique pleine;
- construction de caniveau de 60x60 de la rue Alençon en maçonnerie de brique pleine;
- construction de caniveau de 100x100 de la rue 44 au quartier de Wala-Wala;
- réhabilitation de caniveau de 100x100 de la rue 50 au quartier de Wala-Wala;
- construction du collecteur N°05 de 250x100 de la rue 147 de Koko ; et d'aménagement de la rue 147 de Koko

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables de 7h 30 mn à 16 h – heure GMT auprès de : **Mairie de Koutiala**, Monsieur le Maire e-mail :modicoul@yahoo.fr; tel : **65 82 49 07/ 64 55 63 83/ 66 86 79 52.**

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français au secrétariat de la mairie de Koutiala, tous les jours ouvrables de 7h 30 mn à 16 h – heure GMT, contre un paiement, non remboursable, de **125 000 F CFA** en espèces ou par chèque certifié. Le document d'Appel d'offres sera adressé par voie postale à un soumissionnaire étranger à ses frais.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Travaux – Droit Civil

6. Les offres devront être soumises au Secrétariat de la mairie de Koutiala au plus tard le **19/01/2015** à 10 Heures locales. Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre », pour un montant de :
4 175 000 FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent dans la salle de réunion de la Mairie de Koutiala le **19/01/ 2015** à 15 Heures 00 minutes locales.

8. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres (AO) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque mondiale et ouvert à tous les soumissionnaires tels que définis dans les Directives.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Capacité financière
• Le soumissionnaire doit avoir réalisé pour des travaux de construction au cours des trois derniers exercices (2010, 2011 et 2013) un chiffre d'affaires annuel moyen de : Un milliard deux millions (1 002 000 000) de franc CFA ;
Ou leurs montants équivalents en monnaie librement convertible.
• Il devra disposer de liquidités ou de facilités de crédit à hauteur de : quatre vingt trois millions cinq cent mille (83 500 000) de franc CFA ;
Ou leurs montants équivalents en monnaie librement convertible.
b) Capacité technique et expérience
Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Expérience de marchés de construction à titre d'entrepreneur, de sous-traitant ou d'ensemblier au cours des **trois (3)** dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des candidatures
- Participation à titre d'entrepreneur, ou de sous-traitant dans au moins **un (1) marché** au cours des **trois (3)** dernières années avec une valeur minimum de **cent trente trois millions six cent mille (133 600 000) de FCFA ou leurs montants équivalents en monnaie librement convertible**, et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés.
- Disponibilité d'un personnel clé qualifié : Directeur de Projet, Conducteur des travaux, Chef de chantier.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTERET

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE'ASSAINISSEMENT
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU DELTA INTERIEUR DU NIGER (PDD-DIN)

N°93/MEEA-DNEF-PDD-DIN

Le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger (PDD-DIN) sur financement du Gouvernement du Mali et du Royaume de Suède envisage de mener l'Etude d'Evaluation Environnementale Stratégique dudit Programme. A cet effet, il invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt pour l'Etude d'Evaluation Environnementale Stratégique du Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger.

Les consultants intéressés doivent fournir au plus tard **le 26 Décembre 2014 à 10 heures**, les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services visés (l'Etude d'Evaluation Environnementale Stratégique du Programme de Développement Durable du delta Intérieur du Niger).

Les dossiers seront notés sur total de 100 points. Le critère expérience est évalué sur la base de missions similaires effectuées par le bureau durant les 10 dernières années à raison 2 points par mission et dont la preuve sera donnée par des copies certifiées conformes des attestations délivrées par les bénéficiaires.

Les candidats peuvent consulter les termes de référence à la Coordination Nationale du Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger (PDD-DIN), sise à Lafiabougou ACI 2000 route de Sébénikoro via Place CAN, 50 mètres à gauche après la clôture du cimetière de Lafiabougou. (Rue : 360, Porte 3237 ; Tel : 20 22 07 75 ; email : **pdd.din2014@yahoo.com).**).

Les six (06) meilleurs seront présélectionnés et inscrits sur la liste restreinte de consultation.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Avis d'Appel d'Offres n°05/MEN-DFM-DAMP/15
Acquisition et installation de matériels solaires dans onze (11) Centres d'Animation Pédagogique en trois (03) lots.

1. Le Ministre de l'Éducation Nationale invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de **l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008, modifié, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public** à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'acquisition et l'installation de matériels solaires dans onze (11) Centres d'Animation Pédagogique (CAP) en trois (03) lots comme suit :
Lot 1 : Centres d'Animation Pédagogique de Ambidédi, Oussoubidiagna, Sébékoro et Toukoto (région de Kayes)
Lot 2 : Centres d'Animation Pédagogique de Béléko, Nonssombougou, Ouélésébougou et Sangarébougou (région de Koulikoro)
Lot 3 : Centres d'Animation Pédagogique de Madougou, Sangha et Socoura (région de Mopti)

Un soumissionnaire peut postuler pour un ou l'ensemble des lots mais, il ne peut pas être attributaire que d'un seul lot.
Dans l'éventualité où un soumissionnaire serait le moins disant pour tous les lots, le lot qui présente un avantage économique à l'autorité contractante lui sera octroyé.

2. Le Ministère de l'Éducation Nationale a obtenu de Budget National, Exercice 2015 le financement pour la réalisation programme intérimaire. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché pour l'acquisition et l'installation de matériels solaires dans onze (11) Centres d'Animation Pédagogique (CAP).

3. Les fournitures dans le cadre de ce marché sont à exécuter dans un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de notification au Titulaire du marché.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Direction des Finances et du Matériel, Division Approvisionnement et Marchés Publics, sise à Hamdallaye ACI 2000, face à l'ex Flamboyant, Tel : 20 29 59 80, Fax : 20 29 59 81, Bamako.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats moyennant paiement en espèces d'un montant non remboursable de 100.000 F CFA.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres ; Passation des Marchés de Fournitures, Août 2009, publié par la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de service Public.

7. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le .**19 janvier 2015** à 09 h 30 mn et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à **3 750 000 F CFA pour le lot 1, 3 750 000 F CFA pour le lot 2 et 2 250 000 F CFA pour le lot 3**. ***Toutefois, les offres peuvent être reçus en salle, juste avant l'arrêt du registre fixé à 09 h 30 mn.***

8. Les offres demeureront valides pour une durée de à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **19 janvier 2015.**

9.Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **19 janvier 2015** à 09 H 30 MN, dans les locaux de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale, sis Hamdallaye ACI 2000, face à l'ex Flamboyant, Bamako.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société de la place recherche
-**Un Ingénieur hydraulicien pour travailler en tant que Directeur des Travaux et chargé d'Etude** : le candidat au poste (Bac + 4 au minimum, option hydraulique) doit avoir une expérience minimale de cinq (05) à dix (10) ans dans :
- La préparation de soumissions pour la réalisation des systèmes d'adduction d'eau
- Les études et la conduite de l'exécution des travaux hydrauliques
- Les études techniques d'exécution et de dimensionnement des réseaux hydrauliques et accessoires.

Le titulaire du poste doit être :
Précis, rigoureux ;
. Il doit faire preuve d'une grande disponibilité ;
. Il doit être apte à travailler sous pression ;
. Il doit appliquer et faire respecter les engagements des unités en matière de production, d'emploi, de qualité et de sécurité.

. Il doit maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Internet, Logiciels d'études GC de gestion de projet, de calcul de réseau) ;
La connaissance de l'anglais serait un atout ;

Envoyer vos dossiers (demande, CV détaillé, attestations de travail, copies certifiées de diplômes) à la Boite Postale 2784 Bamako au plus tard le **25/12/2014 à 17 Heures** ou par mail à **jobcenter@ibigroupe.com**

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
PROGRAMME SUR LES FILETS SOCIAUX « JIGISEMEJIRI »

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

NOM DU PAYS : MALI
NOM DU PROJET : PROJET D'URGENCE DE FILETS SOCIAUX « JIGISEMEJIRI »
INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : OPERATIONS DE TRANSFERTS MONETAIRES DANS LA REGION DE KOULIKORO
N° Don : H 835 ML
N° de référence (selon le Plan de Passation des marchés): N° 7 service de consultants du PPM en version Word validé le 19 mai 2014.
Le Gouvernement du Mali a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Opérations de transferts monétaires dans la région de Koulikoro.
Les services de consultant (« Services ») comprennent :
•Le transfert monétaire à 9 113 ménages bénéficiaires répartis dans 11 communes des cercles de Kolokani (04), de Dioila (04) et de Nara (03) de la région de Koulikoro pendant une période de 06 mois.
•Sensibilisation et préparation des communautés bénéficiaires sur la méthode de paiement et conditions de prestation.
•Présentation de la liste de paiement : L'agence de paiement est chargée de préparer et effectuer les paiements aux ménages bénéficiaires au niveau local suivant les procédures convenues avec l'UTGFS.
•Remise du paiement et Certification : Sur vérification de la preuve d'enregistrement (ID) et après comparaison avec la liste des bénéficiaires, l'agence paiera pour le compte des ménages bénéficiaires le montant des transferts pour la période tout en enregistrant la transaction en utilisant soit sur une liste en copie dure ou une méthode électronique de transfert.
•Enregistrement des transactions de paiement : L'agence transmettra tout le dossier relatif au paiement de la période à l'UTGFS pour analyse et saisie des informations dans la base de données centrale tout en rapprochant les paiements perçus par les bénéficiaires.
•Transmission de l'état des dépenses : L'agence de paiement transmettra à l'UTGFS l'état de tous les décaissements effectués dans chacun des villages à la fin de chaque cycle de paiement dans un délai ne dépassant pas 10 jours ouvrés après confirmation de la réception de l'avance.
•Demande de renflouement du Compte de l'agence: Chaque trimestre, l'agence transmettra à l'UTGFS les états des dépenses consolidés de la période et recevra un transfert de fonds sur son compte pour effectuer l'opération du prochain trimestre.
L'agence de paiement conservera les fonds non distribués jusqu'à la distribution suivante. Les bénéficiaires absents seront pris en compte lors de la distribution suivante. En cas de décès du bénéficiaire, il/elle sera remplacé par un autre membre du ménage.
L'agence de paiement travaillera sous la supervision du Coordonnateur de l'Unité Technique de Gestion des Filets Sociaux.
La durée des transferts monétaires par ménages bénéficiaires est de 2 ans et six(6) mois soit 10 paiements trimestriels de **30.000 FCFA (10.000Fcfa** par mois) à assurer par ménage, pour un montant total par ménage de **300 000 F CFA**. Le démarrage du paiement est prévu pour janvier 2015.
Il sera établi un contrat d'une durée de 2 ans et six (06) mois, avec l'agence qui sera retenue pour les opérations de transferts monétaires pour la région. L'UTGFS se réserve le droit d'évaluer la mise en œuvre du précédent paiement avant le démarrage du suivant.
L'Unité technique de Gestion des Filets Sociaux « Jigisèmèjiri » invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
1.l'expérience dans le paiement des transferts monétaires au Mali ;
2.la capacité financière, à cet effet l'agence doit fournir le dernier état financier certifié de l'exercice 2013;
3.La disponibilité d'un personnel permanent ayant l'expérience dans les opérations de transferts monétaires.
Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur les qualifications du consultant (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants. Suite à l'établissement d'une liste restreinte basée sur les Manifestations d'intérêt reçu, le consultant jugé le meilleur qualifié sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière.
Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 8 heures à 16 heures.
Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier physique, ou par courrier électronique au plus tard **le 5 janvier 2015 à 16 heures.**
Secrétariat Accueil du Projet d'Urgence de filets Sociaux 1er étage
Mme Aissata DIAKITE, secrétaire accueil
Projet d'Urgence sur les Filets Sociaux « Jigisèmèjiri » à Bamako, Hamdallaye ACI 2000, Rue 329, Porte 120 ; Tél: + 223 20 22 16 17 / + 223 20 22 16 15, ou par
E-mail: **msako@jigisemejiri.org , dtall@jigisemejiri.org , asamoura@jigisemejiri.org**

AVIS D'APPEL A LA CANDIDATURE

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
AVIS D'APPEL A LA CANDIDATURE POUR LE POSTE DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DU PERIMETRE IRRIGUE DE BAGUINEDA (OPIB)
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Le Ministre du Développement Rural lance un appel à la candidature afin de pouvoir le poste de Directeur Général de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda qui est un Etablissement Public National à caractère Administratif, dotée de la personnalité morale et l'autonomie financière. Le Directeur Général de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda est placé sous l'autorité dudit Ministre.

POSTE PROPOSE :
Directeur Général de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB).
MISSIONS PRINCIPALES :
Le Directeur Général dirige, anime, coordonne et contrôle l'ensemble des activités de l'office. Il représente l'office dans tous les actes de la vie civile, il est responsable de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration. A ce titre il est chargé de :
-préparer et exécuter les délibérations du conseil d'administration ;
-élaborer le programme annuel et le rapport d'exécution dudit programme ;
-assurer toutes les fonctions d'administration et de gestion non expressément réservées au conseil d'administration ou à l'autorité de tutelle ;
-veiller à l'exécution du budget annuel de l'office dont il est coordonnateur ;
-exercer l'autorité sur l'ensemble du personnel de l'office qu'il recrute et licencie conformément à la législation en vigueur.

TACHE :
-promouvoir le développement des cultures irriguées et sèches ;
-assurer le conseil rural et la formation ;
-gérer l'eau du périmètre et les terres aménagés ;
-assurer l'entretien et la maintenance du réseau d'irrigation, de drainages et des ouvrages y afférents ;
-assurer la maitrise d'ouvrage délégué pour les études et les travaux ;
-assister les Associations Villageoises, les Tons Villageois et les Groupements Ruraux ;
-et gérer les ressources naturelles du bassin versant et assurer le suivi-environnement.
Les conditions générales de travail sont celles prévues par l'accord d'établissement de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda.

QUALIFICATIONS :
Avoir un niveau de maitrise ou plus dans l'un au moins, des domaines suivants : Elevage ; Génie Rural ; Environnement ; Eaux et Forêts ; Aménagement du Territoires ; Finance ; Administration Publique ; Droit de l'Environnement ; Ingénieur Hydraulicien ; et ingénieur de l'Industrie et des Mines.
Les candidats doivent avoir **35 ans au moins**. Ils doivent justifier d'une expérience d'au moins **10 ans** dans l'Administration.

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE :
Les candidats intéressés peuvent avoir les termes de références à la **Direction des Ressources Humaines du Secteur du Développement Rural (DRH/SDR),** sise à la Route de Koulouba, collée à la FAO, Bamako.
Les candidats sont invités à déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention du poste sollicité sur l'enveloppe et adressés au Ministre du Développement Rural, à l'adresse cité ci-dessus au plus tard le **mardi 23 Décembre 2014 à partir de 16 H 00 mn.**

OFFRE D'EMPLOI

Une société de la place recrute un mécanicien automobile ou électromécanicien
•**Qualification, profil requis**
-Niveau technicien supérieur, catégorie B
-Au moins 3 ans d'expérience pratique dans un atelier de maintenance auto
-Avoir une connaissance en informatique (world, Excel)
-Etre âgé de 25 à 40 ans au maximum
• **Tâches et Responsabilités**
• Sous la supervision de l'expert consultant en gestion de parc
-Assuer l'organisation et la mise en place d'une gestion du parc
-L'inventaire des pièces de recharge et autre équipements de production
-L'expertise du matériel roulant
-Le suivi des véhicules en réparation dans les garages privés
-L'entretien périodique du parc
- L' authentification de la qualité des pièces de recharge pour l'entretien et la réparation des véhicules
-Aider à la création d'une structure de maintenance (garage) propre à la société.
3- Les personnes intéressées pourront s'adresser' à Mr Touré, Tel : 66 54 19 13
Dossier à fournir
-Un curriculum vitae
-Une lettre de motivation
-Une copie du diplôme
-Attestation de travail

GIE PFA
Le GIE PFA recrute à Bamako un **agent commercial** pour coordonner le suivi de la production et de la distribution des foyers améliorés Wassa et contribuer à la mise en œuvre des actions de communication.
CDD de 12 mois à partir de janvier 2014, renouvelable.
Profil recherché : Bac +3 minimum, expérience d'au moins 2 ans dans la gestion commerciale et/ou gestion de chaîne logistique.
Les détails de la fiche de poste et les coordonnées pour candidater sont disponibles sur le site de l'ANPE Mali. Date limite de candidature : **4 janvier 2015.**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

LABORATOIRE NATIONAL DES EAUX (LNE)
Avis d'Appel d'Offres N°14-06/LNE

1 – Objet de l'Appel d'Offres : Le Laboratoire National des Eaux (LNE) lance un Avis d'Appel d'Offres relatif à la **fourniture en lot unique d'équipements de laboratoire et de produits chimiques** (**Exercice – 2015)** pour le compte du Laboratoire National des Eaux**.**
2 – Lieu de consultation du dossier : La Direction du **LNE,** sise à Magnambougou Wèrèda, Rue 126 à 100 mètres de la Station Shell à l'Est, Téléphone : (+223) 20 20 38 24 / 20 20 78 95 Bamako.
3 - Coût de cession du dossier : 100 000 Francs CFA non remboursables.
4 - Date et Heures limites de réception des Offres : Le **Mercredi 21 Janvier 2015** à 10 H 00 mn au Laboratoire National des Eaux.
5 – Lieux et heures d'ouverture des plis : L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des représentants des candidats qui désireront y assister le **Mercredi 21 Janvier 2015** à 10 Heures précise dans la salle de réunion du LNE.
6 – Délai d'exécution : 60 Jours à partir de la date de notification du marché.
7 – Source de financement : Budget National (BSI)- Exercice 2015
UF: 7.8.0.0423.000.2529.03. CE: 5-629-11

AVIS CLIENTS

EVÈNEMENTS :
•**« Sens Interdit pour Ebola »** au Parc du vendredi 19 au dimanche 21 Décembre 2014 de 9h à 2h matin
TARIFS ENTREE PARC : Adulte : 2000f cfa / Enfant : 1000f cfa ; Forfait pour les 3 jours : Adulte : 5000f cfa/ Efants : 2000f CFA
•**« Le père Noel au royaume des enfants »** au parc du mercredi 24 au jeudi 25 Décembre 2014 de 9h à 2h matin
TARIFS ENTREE PARC : Adulte :1500f cfa /Efant : 1000f CFA
NB : Ces tarifs sont valables uniquement pour dates indiquées. Les tarifs normaux du parc sont de 400f cfa en semaine, 500f cfa le week end pour les adultes, et 300f cfa pour les enfants

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

Suivant récépissé de déclaration N°04-038 du 05 Août 2004 sur les associations en République du Mali, il a été crée une association dénommée « **Association des Ressortissants du Village de Fôh »**
L'objectif de l'association est permettre aux enfants nés ici à Bamako et aux ressortissants de se connaître de découvrir leurs origines et de puiser le riz fumant dans le même plat comme le dit les bambaras
Le siège social est situé à : **Niamakoro Kôkô Rue 279 Porte 06 Bamako**
Monsieur **Siguina Diarra, maçon** est le président de l'association.

AVIS DE PERTE

Le Commissaire de police du 1er arrondissement certifie avoir reçu **de Feu Malick Soumounthera représenté par Brehima Soumouthera,** une déclaration de perte **de la Lettre d'Attribution du Lot N° BL5 du lotissement Sido Soninkoura. Délivré à Ségou.**

Le Commandant la brigade chargé de la protection des Mœurs et de l'enfance certifie avoir reçu,Djobo Bakary une déclaration de perte **son Titre Foncier N° Fol - 47. Enregistré le N° 24016 Vol 122 Fol 47 sis à Bamako.**

ANNONCE LEGALE

ETUDE DE MAITRE AMADOU DIOP
NOTAIRE A BAMAKO, IMM. GAVINANE, BAMAKO-COURA
BP 1773, TEL 20 22 60 35, FAX : 20 23 32 43,
Email : mdiop@orangemali.net

Suivant acte reçu le 27 novembre 2012 en l'Etude de Maître Amadou DIOP, Notaire à la résidence de Bamako et enregistré le même jour sous les mentions : Vol. V, Fol. 162, N° 48082, Reçu: 6.000 FCFA, il a été constitué une SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE dont les caractéristiques suivent:
FORME : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE.
DENOMINATION: « SOCIETE AFRICAINE D'EXPLOITATION MINIERE », en abréviation « **S.A.E.M » SARLU.**
SIEGE: Bamako, Hamdallaye ACI 2000, Immeuble Wadi ELGHATARA.
OBJET : La société a pour objet au Mali et à l'étranger :
-La prospection, la recherche, l'exploitation, la production, l'achat, la vente et l'exportation de métaux et pierres précieuses, des produits miniers de toute nature et sous toute forme,
-La mise en valeur des ressources minières,
-L'exploitation de gisements, l'exploitation artisanale et industrielle,
-La fourniture de tous services d'assistance et de conseils techniques en matière minière,
-Vente et location d'engins et de produits miniers.
Et généralement, toutes opérations financière, commerciales, Industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus.
CAPITAL : 1.000.000 FCFA
GERANCE : Monsieur Issa KONE est nommé **Gérant Statutaire** de ladite société.
IMMATRICULATION : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Bamako sous le **N° Ma.BKO.2012.B.4700 du 28/11/2012.**

POUR AVIS MAITRE AMADOU DIOP

ETUDE DE MAITRE AMADOU DIOP
NOTAIRE A BAMAKO, IMM. GAVINANE, BAMAKO-COURA
BP 1773, TEL 20 22 60 35, FAX : 20 23 32 43,
Email : mdiop@orangemali.net

Suivant acte reçu le 04 décembre 2012 en l'Etude de Maître Amadou DIOP, Notaire à la résidence de Bamako et enregistré le même jour sous les mentions : Vol. V, Fol. 166, N° 48116, Reçu: 6.000 FCFA, il a été constitué une SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE dont les caractéristiques suivent:
FORME : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE.
DENOMINATION: « SANA MENAI » SARLU.
SIEGE: Bamako, Yirimadio 501 logements, porte 84.
OBJET : La société a pour objet au Mali et à l'étranger :
-Bâtiment et travaux publics et particuliers (BTP),
-L'exécution de tous travaux de génie civil,
-L'assainissement,
-La fabrication de matériaux de construction,
-La promotion immobilière,
-Le béton préfabriqué,
-Le commerce général,
-La communication et la formation,
-L'énergie,
-L'informatique,
-Les prestations de services et divers.
Et généralement, toutes opérations financière, commerciales, Industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus.
CAPITAL : 1.000.000 FCFA
GERANCE : Madame Aminata KANTE est nommée **Gérante Statutaire** de ladite société.
IMMATRICULATION : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Bamako sous le **N° Ma.BKO.2012.B.4818 du 05/12/2012.**

POUR AVIS MAITRE AMADOU DIOP

ETUDE DE MAITRE AMADOU DIOP
NOTAIRE A BAMAKO, IMM. GAVINANE, BAMAKO-COURA
BP 1773, TEL 2**0 22 60 35, FAX : 20 23 32 43,**
Email : mdiop@orangemali.net

Suivant acte reçu le 04 décembre 2012 en l'Etude de Maître Amadou DIOP, Notaire à la résidence de Bamako et enregistré le même jour sous les mentions : Vol. V, Fol. 166, N° 48117, Reçu: 6.000 FCFA, il a été constitué une SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE dont les caractéristiques suivent:
FORME : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE.
DENOMINATION: « MALI POISSONS » SARL.
SIEGE: BAMAKO, Banankabougou, rue 641, porte 622, BP : 1070.
OBJET : La société a pour objet au Mali et à l'étranger :
-Production, Commercialisation de poissons et de tous produits de pêche, d'élevage et d'agriculture,
-Import-export.
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, Industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus.
CAPITAL : 10.000.000 FCFA
GERANCE : Messieurs Mahamadou DJIRE et Abdoulkader KONFROU sont nommés **Cogérants** de ladite société**.**
IMMATRICULATION : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Bamako sous le **N° Ma.BKO.2012.B.4819** du **05/12/2012**.

POUR AVIS MAITRE AMADOU DIOP

ETUDE DE MAITRE AMADOU DIOP
NOTAIRE A BAMAKO, IMM. GAVINANE, BAMAKO-COURA
BP 1773, TEL 2**0 22 60 35, FAX : 20 23 32 43,**
Email : mdiop@orangemali.net

Suivant acte reçu le 11décembre 2012 en l'Etude de Maître Amadou DIOP, Notaire à la résidence de Bamako et enregistré le même jour sous les mentions : Vol. V, Fol. 171, N° 48153, Reçu: 6.000 FCFA, il a été constitué une SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE dont les caractéristiques suivent:
FORME : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE.
DENOMINATION: « MAKSAD MINING CORPORATION » SARLU.
SIEGE: BAMAKO, Korofina Nord, rue 105, porte 438.
OBJET : La société a pour objet au Mali et à l'étranger :
-L'exploration, la prospection, la recherche, l'exploitation (L'extraction, le transport, le traitement, la production etc.), l'achat, la vente et l'exportation de substances minérales (métaux, pierres précieuses etc.), des produits miniers de toute nature et sous toute forme,
-La mise en valeur des ressources minières,
-L'exploitation de gisements, l'exploitation artisanale et industrielle,
-L'exploitation de carrières,
-La fourniture de tous services d'assistance et de conseils techniques en matière minière**.**
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, Industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus.
CAPITAL : 1.000.000 FCFA
GERANCE : Monsieur Saliha DOUMBIA est nommé **Gérant Statutaire** de ladite société**.**
IMMATRICULATION : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Bamako sous le **N° Ma.BKO.2012.B.4936** du **12/12/2012**.

POUR AVIS MAITRE AMADOU DIOP

AVIS DE RECRUTEMENT

PARTICULIER en COTE-D'IVOIRE : cherche DE TOUTE URGENCE pour travailler à ABIDJAN (COTE-D'IVOIRE) avec CONTRAT de Travail (1) an renouvelable) :

1°/ Une NOUNOU pour bébé de 11 mois ayant travaillé chez européens ; avec passeport, si possible ayant déjà voyagé avec expérience minimum de 10 ans ou plus Sérieuse, Honnête, gentille, affectueuse, maternelle, dynamique, respectueuse, produire CV (attestation de travail) + photo+ prétention salariale.

2°/ Un BOY- BLANCHISSEUR :
Propre, honnête, sérieux, dynamique,ayant travaillé chez européens 10 ans ou plus d'expérience

Sachant entreprise une maison, faire un excellent ménage, lavage et repassage

Produire CV (attestations de travail) + photo+ prétention salariale .

3°/ Un BOY-CUISINIER
Propre, honnête, sérieux, dynamique, ayant travaillé chez européens, 10 ou plus d'expérience

Sachant entretenir une maison, faire un excellent ménage, lavage et repassage

Et faire la cuisine : spécialités Européennes et africaines ainsi que Pâtisserie

(Accepte aussi anciens élèves d'écoles hôtelières avec le Diplôme de Certificat de Fin d'apprentissage (CFA) + expérience avec Spécialistes : Cuisine-Pâtisserie- Bar-Restaurant ou hôtellerie (CV+ Photo+ Attestations de travail+ prétention salariales)

CONTACTS :
Mail : damekah@outlook.com Mobil 00(225) 07- 45-02-84

AVIS DE REPORT

PRIMATURE-AVIS DE REPORT
Le Directeur Administratif et Financier de la Primature informe les candidats à l'appel d'offres ouvert n° 03-2015/PRIM-DAF relatif à l'entretien et au nettoyage des bâtiments de la Cité Administrative au titre de l'année 2015, que l'ouverture des plis initialement prévue pour **le mardi 16 décembre 2014**, est reportée au **mardi 23 décembre 2014 à 10 heures** dans la salle de réunion de la Direction Administrative et Financière de la Primature.

AVIS D'INFORMATION

Une société de la place loue une salle informatique équipée de quinze (15) à vingt (20) ordinateurs, Avec ou sans professeur. **Contact : 66 51 28 91**

Pour la première fois au Mali un centre de soutien scolaire ouvre ses Portes. Préparation au DEF et au Baccalauréat toutes séries par des professeurs très qualifiés.
Cours de Math Français Anglais Philosophie.
Renseignements et Inscription à partir du 8 Décembre 2014 au : 66 51 28 91.
Début des cours de soutien : 15 janvier 2015

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

CERCLE DE KATI

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 4004, déposée le 26 Novembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali parcelle N°17/G, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Samaya, cercle de Kati, connu sous le nom de Mr Oumar Koné et borné au Nord par la parcelle 17/F, à l'Est par une rue, au Sud-Ouest par une rue et à l'Ouest par la parcelle 17/E.
Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir : Plan : Echelle : 1/500.
Toutes personnes interessées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 3996, déposée le 26 Novembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali parcelle N°10/E, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Samaya, cercle de Kati, connu sous le nom de Mr Mahamadou Kementa et borné au Nord par la parcelle 10/D, à l'Est par une rue, au Sud par la parcelle 10/F et à l'Ouest par les parcelles 10/A et 10/B.
Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir : Plan : Echelle : 1/500.
Toutes personnes interessées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 4052, déposée le 10 Décembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali parcelle N°89/L, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine, d'une contenance totale de 05a 90ca, situé à Tiébani, cercle de Kati, connu sous le nom de Mr Oumar S Coulibaly et borné au Nord par la parcelle E, à l'Est par une rue, au Sud par une rue et à l'Ouest par la parcelle K.
Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir : Plan : Echelle : 1/500.
Toutes personnes interessées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 4053, déposée le 10 Décembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali parcelle N°17/H, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine, d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à Tiébani, cercle de Kati, connu sous le nom de Mr Oumar S Coulibaly et borné au Nord-Est par la parcelle C, au Sud-Est par la parcelle K, au Sud-Ouest par une rue et au Nord-Ouest par la parcelle G.
Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir : Plan : Echelle : 1/500.
Toutes personnes interessées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 4054, déposée le 10 Décembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali parcelle N°108/C, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine, d'une contenance totale de 07a 50ca, situé à Sirakora-Mèguetana, cercle de Kati, connu sous le nom de Mr Moussa Traoré et borné au Nord-Est par la parcelle A, au Sud-Est par la parcelle D, au Sud-Ouest par la parcelle E et au Nord-Ouest par une rue.
Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir : Plan : Echelle : 1/500.
Toutes personnes interessées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 4007, déposée le 02 Novembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali parcelle N°15/C, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine, d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à Samaya, cercle de Kati, connu sous le nom de Mr Oumar Koné et borné au Nord par la parcelle 15/A, à l'Est par la parcelle 15/D, au Sud par la parcelle 15/E et à l'Ouest par une rue.
Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir : Plan : Echelle : 1/500.
Toutes personnes interessées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

CERCLE DE NARA

Au livre foncier du cercle de Nara, suivant réquisition N°24, déposée le 1er Décembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kolokani et domicilié à Kolokani, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Nara, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine d'une contenance totale de 00ha 07a 39ca / Parcelle N°BC/11, situé à Nara près du marché du cercle de Nara, connu sous le nom des Héritiers de Feu Niamé Keïta et borné au Nord-Est par la parcelle BC/2, au Nord-Ouest par une rue de 25m, au Sud-Est et au Sud-Ouest par des rues.
Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali,et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: Plan : Echelle : 1/750.
Toutes personnes interessées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Nara.

AVIS DE BORNAGE

CERCLE DE KATI

Le Mardi 06 Janvier 2015 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Moribabougou, cercle de Kati, consistant en une concession urbaine PN°DV/8, d'une contenance de 00ha 04a 32ca connu sous le nom de Mr Adama Diepkilé et borné au Nord par la parcelle DV/6, à l'Est par une rue 10, au Sud par une rue 10, à l'Ouest par la parcelle DV/7.
Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du cadastre de Kati, suivant réquisition du 04 Août 2014 N°3505.
Toutes personnes interessées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Mardi 06 Janvier 2015 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Sangarébougou, cercle de Kati, consistant en une concession urbaine PN°EW/9, d'une contenance de 00ha 04a 02ca connu sous le nom de Mr Cheickné Dicko et borné au Nord par une rue de 5m, à l'Est par la parcelle EW/10, au Sud par une rue de 15m, à l'Ouest par la parcelle 314.
Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du cadastre de Kati, suivant réquisition du 26 Août 2014 N°3871.
Toutes personnes interessées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Mardi 06 Janvier 2015 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Sangarébougou, cercle de Kati, consistant en une concession urbaine PN°EE/1, d'une contenance de 00ha 02a 49ca connu sous le nom de Mr Cheickné Dicko et borné au Nord par une rue, à l'Est par la parcelle EE/2, au Sud par la parcelle EE/3 bis, à l'Ouest par une rue.
Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du cadastre de Kati, suivant réquisition du 26 Août 2014 N°3872.
Toutes personnes interessées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Mardi 06 Janvier 2015 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Kalaban coro, cercle de Kati, consistant en une concession urbaine PN°113/A, d'une contenance de 00ha 06a 00ca connu sous le nom de Mamadou Keïta et borné au Nord-Est par une rue, au Sud-Est par la parcelle 113/B, au Sud-Ouest par la parcelle 113/G, au Nord-Ouest par une rue.
Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du cadastre de Kati, suivant réquisition du 02 Septembre 2014 N°3932.
Toutes personnes interessées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Mardi 06 Janvier 2015 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Niamana, cercle de Kati, consistant en une concession urbaine PN°188/A, d'une contenance de 00ha 07a 32ca connu sous le nom de Kadiatou Koné et borné au Nord par une rue, à l'Est par la parcelle 188/B, au Sud par la parcelle 188/G, à l'Ouest par une rue.
Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du cadastre de Kati, suivant réquisition du 25 Août 2014 N°3850.
Toutes personnes interessées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Jeudi 15 Janvier 2015 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Kabala, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 02a 50ca connu sous le nom de Mr Maky Sidibé, et borné au Nord par une rue, à l'Est par la parcelle LM/5, au Sud par la parcelle LM/10, et à l'Ouest par la parcelle LM/3.
Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Kati, suivant réquisitiondu 15 Juillet 2014, sous le n° 3290.
Toutes personnes interessées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

CERCLE DE KATI

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N°4042, déposée le 03 Décembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali parcelle N°295/E, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine d'une contenance totale de 00ha 05a 82ca, situé à Kati Koko Plateau du cercle de Kati, connu sous le nom de Maridina Badiaga et borné à l'Est par la parcelle 295/A, au Sud par la parcelle 295/F, à l'Ouest par une rue, au Nord par une rue.
Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali,et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: Plan : Echelle : 1/500.
Toutes personnes interessées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N°4056, déposée le 12 Décembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali parcelle N°758/K, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine d'une contenance totale de 00ha 02a 35ca, situé à Mamaribougou du cercle de Kati, connu sous le nom de Mr Noufa Traoré et borné au Nord-Est par une rue, au Sud-Est par l'axe Siguiri-Bamako, au Sud-Ouest par la parcelle 785/J, au Nord-Ouest par la parcelle 785/H.
Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali,et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: Plan : Echelle : 1/500.
Toutes personnes interessées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

BEST OF THE BEST 2014 (1)

Pretoria : OSCAR PISTORIUS PREND SES QUARTIERS À LA PRISON DE KGOSI MAMPURU

Le champion paraympique a été condamné à une peine maximale de cinq ans de prison ferme, pour avoir tué sa petite amie Reeva Steenkamp en 2013

Le champion paralympique Oscar Pistorius a été condamné mardi, à cinq ans de prison ferme pour avoir tué sa petite amie Reeva Steenkamp en 2013. Il a été immédiatement incarcéré, à l'issue d'un retentissant procès de presque huit mois. L'accusé "est condamné à une peine maximum de cinq ans de prison", a déclaré la juge qui en septembre, l'avait reconnu coupable d'"homicide involontaire" pour avoir tué son amie de quatre balles en pleine nuit de la Saint-Valentin 2013.

A l'énoncé du verdict, le jeune homme de 27 ans est resté prostré, tête basse, comme s'il s'attendait à la punition. Puis il a été conduit dans une cellule du palais de justice, avant son transfert à la prison de Kgosi Mampuru à Pretoria, où il est arrivé peu avant 13h00 (11h00 GMT).

Les deux familles semblent avoir approuvé le travail de la juge Thokozile Masipa. Au nom des Pistorius, l'oncle d'Oscar a déclaré que sa famille "acceptait le jugement". "Le tribunal a maintenant rendu son jugement et sa sentence, et nous acceptons le jugement. Oscar saisira cette opportunité pour payer sa dette à la société", a déclaré Arnold Pistorius, l'oncle du sportif, qui l'avait hébergé chez lui depuis le jour du drame. "J'espère qu'il va entamer son propre processus de guérison, sur son chemin de réhabilitation. Nous, sa famille, sommes prêts à le soutenir et à le guider pendant qu'il purgera sa peine", a-t-il ajouté."

A la sortie des Steenkamp, les journalistes ont vu, pour la première fois depuis longtemps, un sourire sur le visage de June Steenkamp, la mère de Reeva, qui a assisté à l'intégralité du procès. Le père de la victime de son côté, s'est dit "très content" après l'audience.

"J'espère que cette sentence permettra une sorte de conclusion pour la famille (Steenkamp) et qu'elle leur permettra d'avancer dans leur vie", avait dit la juge avant de prononcer la peine.

Rappelons qu'en septembre, la famille Steenkamp avait été choquée du verdict d'homicide involontaire rendu par la magistrate. Nombre de juristes, qui s'attendaient à un verdict de meurtre, avaient également critiqué cette décision. Sans remettre en cause son verdict, Mme Masipa a pris en compte la gravité des faits pour prononcer la peine: "L'accusé savait que les toilettes étaient un espace réduit et qu'il n'y avait aucun moyen de s'échapper pour la personne derrière la porte", a-t-elle dit.

Pistorius avait tiré quatre fois à hauteur d'homme à travers la porte fermée de ses toilettes, et a toujours affirmé qu'il croyait tirer sur un cambrioleur.

Le parquet hésitait mardi à faire appel du verdict. "Nous étions déçus par le verdict d'homicide involontaire", a admis le porte-parole du parquet national Nathi Mncube. Mais, a-t-il dit, "nous n'avons pas décidé si nous allons faire appel ou non. Nous avons 14 jours pour analyser la loi et nous voulons être certains que les faits et le droit nous permettent de faire appel".

Autre fait marquant : à la sortie du tribunal, l'une des avocates de Pistorius, Roxanne Adams, a estimé que le jeune homme pourrait passer 10 mois derrière les barreaux avant d'être libéré et placé aux arrêts domiciliaires. Pourtant, la juge a clairement rejeté les arguments de la défense sur la vulnérabilité de l'accusé, et sur l'impossibilité d'emprisonner un homme amputé des deux jambes. Les prisons sud-africaines, a-t-elle dit, sont en mesure de recevoir Oscar Pistorius, "un double amputé qui a besoin de soins psychologiques".

Elle a cependant accepté comme circonstances atténuantes le comportement de Pistorius juste après le drame, lorsqu'il a clairement tenté de ranimer sa victime et a tenté d'appeler des secours. La magistrate a également noté que le champion avait proposé de présenter des excuses en privé à la famille Steenkamp avant le procès, mais qu'il n'avait pas été autorisé à le faire.

Oscar Pistorius a, par ailleurs, été condamné à trois ans de prison avec sursis pour deux incidents antérieurs à la mort de Reeva, lorsqu'il avait fait usage en public d'une arme à feu.

Afrique du Sud : ILS SE SONT DIT OUI POUR LA SECONDE FOIS

Un petit garçon de neuf a renouvelé ses vœux de mariage avec une femme de 62 ans. Un rituel destiné à satisfaire les ancêtres

Un écolier de neuf ans, Saneie Masilela, est toujours aussi "amoureux". Le petit garçon et son épouse, Helen Shabangu, âgée de 62 ans, s'étaient déjà mariés il y a un an. Ils viennent de renouveler leurs vœux dans la maison de la mariée, à Ximhungwe dans la région de Mpumalanga en Afrique du Sud. Une cérémonie réalisée devant une centaine d'invités. Mais rassurez-vous, il s'agit surtout d'une réponse à un appel de leurs ancêtres.

La mariée a déjà cinq enfants (de 28 à 38 ans) et est toujours mariée à leur père Alfred Shabangu, âgé de 66 ans. Mais le petit garçon a décidé de prendre Helen pour épouse après une injonction de ses ancêtres qui lui auraient demandé - par l'esprit - d'agir ainsi. Ses parents ont pris ce commandement des cieux très au sérieux et ont alors rassemblé à la hâte 630 euros (412650 Fcfa) pour la dot de la mariée et 1260 euros (825300 Fcfa) pour la fête.

Les habitants du village se sont déclarés choqués. Mais les parents du garçon ont invoqué un simple rituel et non un engagement officiel pour légitimer le mariage. Sa maman de 47 ans, Patience Masilela, une veuve qui travaille dans un centre de recyclage, a déclaré : "Il était juste heureux de se marier, très excité et n'en a pas été embarrassé. Il l'a tellement été qu'il a voulu le faire de nouveau".

"Après le mariage l'année dernière les gens n'arrêtaient pas de me poser des questions pour savoir s'ils allaient vivre et dormir ensemble, avoir des bébés. Mais après le mariage tout est retourné à la normale, rien n'a changé. Sanela est parti à Venda pour apprendre une nouvelle langue, mais nos familles sont très proches. C'était agréable de célébrer le mariage mais c'était avant tout pour répondre à un appel de nos ancêtres. En le faisant nous les avons rendus heureux. Si nous n'avions pas fait ce que mon fils avait demandé alors quelque chose de mal serait arrivé dans la famille".

Le principal concerné, Sanele a lui annoncé qu'il espérait se marier avec une femme de son âge plus tard. "J'ai dit à ma mère que je voulais me marier. Je le voulais vraiment. Je suis heureux d'avoir épousé Helen - mais j'irai à l'école et étudierai durement. Quand je serais plus vieux, j'épouserai une femme de mon âge. J'ai choisi Helen parce que je l'aime et bien que nous ne vivions pas ensemble tout le temps, nous nous rencontrons régulièrement sur le site où ma mère travaille". Helen se dit satisfaite de l'arrangement. "Je suis heureuse qu'il m'ait choisi et ma famille aussi. Ça rend les ancêtres heureux. Nous jouons.

Un jour Sanele se mariera pour de vrai et aura sa propre famille". Même son de cloche pour Alfred, son mari. "Mes enfants et moi sommes heureux, nous n'avons pas de problème avec ce mariage - et je ne me soucie pas ce que les autres disent". Sanele et sa jeune mariée n'ont pas signé d'acte de mariage officiel et n'ont pas prévu de vivre ensemble. Mais ils semblent comblés, c'est l'essentiel, non?

Inde : DES MAINS DÉMESURÉES

Âgé de 8 ans, le jeune garçon souffre d'une malformation des mains ; elles mesurent déjà plus de 30 centimètres et pèsent pas moins de 12 kilos.

Kaleem, 8 ans, souffre d'une maladie des mains extrêmement rare qui les fait grandir au-delà de la normale, rapporte le Daily Mail. Aujourd'hui, du bas de la paume jusqu'en haut du majeur, ses mains font plus de 30 cm - là où celle d'un adulte mesure moins de 20 cm - et pèsent 6 kilos chacune.Conséquences : les moindres gestes du quotidien, comme nouer ses lacets ou tenir une fourchette, sont complexes à réaliser. De plus, la pression exercée sur son système cardio-vasculaire pourrait diminuer son espérance de vie, souligne metronews.fr.

"Jusqu'à ce que nous ayons fait les bons tests génétiques, nous serons incapables de dire exactement ce qui cause cette difformité", explique le docteur qui suit le jeune indien. Un pédiatre indien, qui a vu des photos et des vidéos du garçon, pense qu'il s'agit d'un harmatome ou d'un lymphangiome, des malformations qui peuvent être soignées… à condition d'avoir de l'argent.

Or, les parents du jeune Kaleem ne gagnent que l'équivalent de 19 euros (12445 Fcfa) par mois.

Son père s'inquiète que son fils ne soit dépendant de lui à vie : "Il a du mal à se nourrir lui-même parce que son poignet ne se plie pas normalement, donc nous devons le nourrir", explique-t-il. Mais ces derniers ne perdent pas espoir et redoublent d'efforts pour trouver de l'argent, pour que leur fils puisse subir des examens poussés et qu'il se fasse enfin soigner

ENCEINTE DURANT 36 ANS

Des médecins ont récemment retiré le squelette d'un foetus resté pendant 36 ans dans le corps d'une femme en Inde, ce qui semble être la plus longue grossesse extra-utérine jamais connue, a annoncé l'un des médecins.

Âgée de 60 ans, cette femme était tombée enceinte à 24 ans mais elle n'avait pu mener cette grossesse à terme, le foetus grossissant hors de l'utérus, a dit le chirurgien. Originaire d'une région rurale pauvre du centre de l'Inde, elle était à l'époque "terrifiée" à l'idée d'être opérée pour le retrait du foetus et elle avait préféré demander des médicaments contre la douleur dans une clinique locale.

La douleur avait diminué au fur et à mesure des années avant de réapparaître plus récemment, l'obligeant à se rendre dans un hôpital de Nagpur (centre), a dit Murtaza Akhtar.

"Elle est arrivée chez nous, se plaignant d'une douleur à l'abdomen", a dit le chef du service de chirurgie du N.K.P. Salve Institute of Medical Sciences de Nagpur. Les médecins ont détecté une bosse dans le bas de l'abdomen et ont dans un premier temps craint un cancer avant de découvrir sur les radios une masse calcifiée. Notre première réaction a été: "de quoi s'agit-il? C'était en fait un squelette mature encapsulé dans un sac calcifié", a ajouté le médecin. Les médecins ont consulté la littérature médicale à la recherche d'un précédent et ont découvert qu'une femme en Belgique avait gardé pendant 18 ans un foetus après une grossesse extra-utérine, la plus longue qu'ils aient pu retrouver. L'équipe médicale de Nagpur a opéré la femme avec succès, lui retirant cette masse calcifiée coincée entre son utérus, l'intestin et sa vessie. "Elle était choquée quand elle a appris ce qui s'était produit. Mais elle va bien maintenant et se remet", a ajouté le chirurgien.

Brésil : MON MARI ET MON FRÈRE !

Rien ne les destinait à se rencontrer. Adriana, 39 ans, et Leandro, 37 ans, bien qu'originaires de la même ville de l'Etat de Sao Paulo, dans le sud-est du Brésil, ont vécu des vies très différentes avant que le hasard ne les rapproche, il y a dix ans, rapporte The Daily Mail. Point commun : tous deux partageaient la douleur de ne pas avoir connu leur mère.

Leandro, élevé par sa belle-mère, n'a jamais quitté sa ville natale. Adriana, elle, a vécu chez son père, avant de partir alors qu'elle était encore adolescente, pour connaître une première vie de femme loin de son quartier d'origine. Mariée à un homme qui lui a donné trois enfants, elle s'en est séparée il y a une dizaine d'années.

C'est suite à cette rupture qu'Adriana décide de retourner dans sa ville natale, où elle fait la connaissance de Leandro, dont elle tombe amoureuse. Heureux parents d'une fillette de six ans, rien, jusqu'à la semaine dernière, ne semblait devoir venir bouleverser l'idylle du couple. Si ce n'est l'absence de leurs mères respectives qui, par hasard croyaient-ils, portaient le même prénom : Maria.

Bien décidé à retrouver la trace de la femme qui l'a mise au monde, Adriana a contacté le mois dernier une station de radio afin qu'elle l'aide dans sa démarche. Une initiative payante, puisque pour la première fois mère et fille ont pu se parler sur les ondes. Sans doute bouleversée par ces retrouvailles, Maria a expliqué en fin d'émission être également la mère d'un garçon appelé, qu'elle avait aussi abandonné peu de temps après sa naissance. Il s'appelait Leandro...

Choquée, la jeune femme comprend rapidement qu'il s'agit du même Leandro qui partage sa vie depuis dix ans maintenant. "Je ne peux pas croire que tu me dises ça, Leandro est mon mari", lâche-t-elle en pleurs, à l'antenne. Malgré cette révélation incroyable, le couple, qui n'est pas marié, a affirmé mardi qu'il resterait ensemble.

Ligne d'actualité

Carnage

Le Pakistan est sous le choc carnage commis mardi par un commando taliban à Peshawar. Les talibans ont perpétré mardi l'une de leurs attaques les plus sanglantes en visant une école fréquentée par des enfants de soldats. Le porte-parole de l'armée, le général Asim Bajwa, a relevé hier le bilan de l'attaque à 148 morts, dont 132 écoliers, contre 141 la veille.

Près de 500 élèves, la plupart âgés de 10 à 20 ans, étaient alors présents.

L'armée a mis fin mardi à cette opération après sept heures de combats contre six assaillants envoyés par le Mouvement des talibans du Pakistan (TTP) pour venger l'offensive militaire menée depuis juin dernier dans ses repaires des zones tribales voisines.

C'est l'attaque la plus meurtrière dans le pays depuis octobre 2007 et un attentat à Karachi qui avait fait 139 morts lors du retour au pays de l'ancienne Premier ministre Benazir Bhutto. En sept ans, les talibans ont mené des centaines d'attaques qui ont fait plus de 7.000 personnes à travers le pays.

Le porte-parole du, Muhammad Khurasani considère cette attaque comme une "réponse à l'offensive Zarb-e-Azb, à la vague d'assassinats perpétrée contre les talibans et au harcèlement de leurs proches".

L'armée mène depuis juin dernier cette opération contre le TTP et ses alliés dans plusieurs zones tribales, dont son principal refuge du Waziristan du Nord, le long de la frontière afghane. L'offensive a été saluée comme un succès par l'armée, qui a affirmé y avoir tué plus de 1.600 rebelles et capturé 3.000 autres. Mais les experts du dossier soulignent notamment que les multiples opérations similaires menées depuis dix ans n'ont pas fait cesser les violences.

Créé en 2007, le TTP, qui regroupe une myriade de factions islamistes, a déclaré la "guerre sainte" au gouvernement pakistanais pour dénoncer son alliance stratégique avec les Etats-Unis scellée après les attentats du 11 septembre 2001.

Le groupe armé, qui réclame également l'instauration dans le pays d'une loi islamique rigoriste, a également attaqué des centaines d'écoles publiques ces dernières années, et tenté en 2012 de tuer Malala Yousafzaï, une jeune militante pour l'éducation des filles de cette même région.

Cette tentative d'assassinat, dont la jeune fille a réchappé de justesse, a fait d'elle une icône mondiale de la tolérance et du droit à l'éducation célébrée en Occident, et couronnée cette année du prix Nobel de la paix.

De Grande-Bretagne, où elle vit désormais, Malala a dénoncé les "actes atroces et lâches" des talibans.

L'attaque de Peshawar a été condamnée avec émotion et dans les termes les plus forts par les plus grands pays et leader mondiaux, de Barack Obama à Vladimir Poutine en passant par le Pape François qui a demandé à Dieu de "convertir le cœur des violents".

Le Premier ministre Nawaz Sharif a pris dès hier annoncé la levée du moratoire sur la peine de mort, en vigueur depuis 2008, dans les cas de terrorisme. En attendant, le pays observe un deuil national de trois jours pour honorer la mémoire des innocentes victimes.

B. M. SISSOKO

États-Unis/Cuba : ENFIN LE RAPPROCHEMENT

Le président américain Barack Obama a annoncé le rétablissement des relations diplomatiques avec la Havane et l'allègement des sanctions économiques

Le président américain, Barack Obama, a engagé hier un rapprochement spectaculaire des Etats-Unis avec Cuba, constatant l'échec d'un demi-siècle d'isolement du régime communiste. "Todos somos americanos" (Nous sommes tous américains), a lancé Obama lors d'une allocution qui devrait marquer son passage à la Maison Blanche.

Le 44e président des Etats-Unis a annoncé le rétablissement des relations diplomatiques avec la Havane et l'allègement des sanctions économiques.

Au même moment à La Havane, son homologue cubain, Raul Castro, confirmait cette avancée historique, tout en soulignant que la question de l'embargo économique, imposé à Cuba par John F. Kennedy en 1962, n'était pas résolue. Obama a appelé de ses vœux un débat - qui s'annonce déjà houleux - avec le Congrès américain sur la levée de cette mesure "inscrite dans la loi".

Le pape François, personnellement impliqué dans ces négociations menées dans le plus grand secret, a salué une "décision historique", louant le rapprochement entre les deux pays, séparés seulement par les 150 km du détroit de Floride.

"L'isolement (de Cuba) n'a pas fonctionné", a souligné sans détours Obama, jugeant indispensable d'ouvrir "un nouveau chapitre" avec ce petit pays des Caraïbes. Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, va entamer "immédiatement" des discussions en vue du rétablissement des relations diplomatiques, interrompues depuis 1961. Perspective longtemps impensable, les Etats-Unis vont par ailleurs ouvrir une ambassade à La Havane "dans les mois à venir".

Parmi les mesures annoncées pour favoriser les échanges économiques entre les deux pays, les Américains pourront désormais utiliser leurs cartes de crédit à Cuba et les institutions américaines pourront ouvrir des comptes dans les institutions financières cubaines. L'exportation de certains matériels de communication et télécommunication sera aussi permise, dans le but de développer internet sur l'île.

Le président Obama et son homologue cubain Raoul Castro prononçant séparément leurs discours

Les voyageurs américains pourront par ailleurs rapporter depuis Cuba jusqu'à 100 dollars de tabac, ce qui inclut, bien sûr, les célèbres cigares cubains.

Si les voyages touristiques indépendants resteront à ce stade interdits, nombre de procédures seront assouplies pour les chercheurs, les enseignants, les journalistes ou encore les visites familiales.

Selon un responsable américain, l'ancien président Fidel Castro, qui a cédé la place à son frère Raul en 2006, n'a pas été impliqué dans les discussions.

Cette annonce historique intervient quelques heures après la libération d'Alan Gross, un Américain de 65 ans détenu depuis 5 ans à La Havane. Washington a toujours conditionné une détente avec Cuba à la libération de cet ancien contractuel de l'agence fédérale américaine pour le développement international (USAID), une branche du département d'Etat.

Arrêté le 3 décembre 2009 à Cuba, Alan Gross avait été condamné en 2011 à 15 ans de prison pour avoir introduit du matériel de transmission satellitaire interdit dans l'île communiste. Il a été libéré dans le cadre d'un échange plus large d'un espion détenu à Cuba depuis 20 ans et de trois Cubains écroués aux Etats-Unis. Membres du +groupe des Cinq+, ces derniers ont été condamnés en 2001 à de lourdes peines de prison pour espionnage et sont considérés à Cuba comme des "héros de la lutte antiterroriste".

Depuis l'arrivée de Raul Castro au pouvoir en 2006, quelques timides signes de détente entre les deux pays étaient apparus. Obama avait en particulier assoupli les règles qui s'appliquent aux voyages vers l'île communiste.

En décembre 2013, Obama et Castro avaient échangé une poignée de mains à Johannesburg à l'occasion d'une cérémonie d'hommage à l'ancien président sud-africain Nelson Mandela.

Dans le cadre de la riposte face à Ebola, les Etats-Unis et Cuba ont multiplié en octobre les échanges d'amabilités. En dépit de ses difficultés économiques et de ses moyens modestes, Cuba s'est en effet projeté à l'avant-scène de la lutte contre le virus en Afrique de l'ouest. Fait rare, John Kerry avait même salué la démarche du régime communiste.

Si Washington avait maintenu jusqu'à ce jour une ligne ferme envers La Havane, plusieurs sondages montraient toutefois qu'une majorité d'Américains étaient favorables à un changement de politique à l'égard de Cuba, y compris en Floride, où réside une très importante communauté cubano-américaine anticastriste.

Depuis 50 ans, des centaines de milliers de Cubains ont émigré, pour la grande majorité aux Etats-Unis. Aux émigrés "politiques" des premières années de la Révolution, ont succédé des milliers d'émigrés plus "économiques" qui ont conservé des attaches et de la famille dans l'île.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a salué "chaleureusement" l'annonce de ce rapprochement, se disant prêt à aider les deux pays à normaliser leurs relations. L'assemblée générale de l'ONU avait adopté lors de sa dernière session plénière en septembre, comme tous les ans, une résolution demandant la fin de l'embargo américain imposé à Cuba.

Présidentielle américaine : JEB BUSH SE LANCE DANS LA COURSE

Les sondages placent l'ancien gouverneur du Texas légèrement en tête des primaires républicaines, mais perdant dans un match contre la démocrate Hillary Clinton, qui n'a pas déclaré ses intentions

Plus d'un an avant le début des primaires présidentielles de 2016, le républicain Jeb Bush a annoncé mardi qu'il se lançait dans la course à la présidence des Etats-Unis, prenant ses rivaux de court. "J'ai décidé d'explorer activement la possibilité d'être candidat à la présidence des Etats-Unis", a-t-il annoncé dans un message sur Facebook. Le terme "d'exploration" marque traditionnellement la première étape d'une candidature aux primaires, bien que Jeb Bush n'ait pas annoncé la constitution formelle d'un "comité exploratoire" auprès de la commission électorale fédérale.

Jeb Bush, 61 ans, voyagera à partir de janvier à travers le pays, et commencera à lever les premiers des centaines de millions de dollars dont il aura besoin pour concrétiser son ambition.

A ce stade très prématuré, les sondages le placent légèrement en tête des primaires républicaines, mais perdant dans un match contre la démocrate Hillary Clinton, qui n'a pas déclaré ses intentions, mais dont tout le monde est convaincu qu'elle le fera.

Jeb Bush est le frère cadet de l'ancien président George W. Bush (2001-2009) et le fils de George H. W. Bush (1989-1993). Il a été gouverneur de l'Etat de Floride (sud-est) de 1999 à 2007, notamment lors de la présidentielle de novembre 2000, quand toute la nation était suspendue aux opérations de dépouillement dans son Etat.

Depuis des mois, il disait ouvertement réfléchir à se présenter aux primaires, qui commenceront au début de l'année 2016. Jeb Bush avait dit qu'il se déciderait d'ici la fin de l'année, et son grand-frère George l'encourageait publiquement à le faire. L'ancien gouverneur venait d'annoncer qu'il rendrait prochainement public quelque 250.000 emails rédigés du temps où il était gouverneur, "pour que les gens puissent se faire une opinion".

Le parti démocrate a immédiatement raillé l'annonce. "Je ne vois pas la différence entre +réfléchir à une candidature+, et +explorer activement+, je le soupçonne de vouloir garder son nom dans l'actualité", a commenté le directeur de la communication du comité national démocrate, Mo Elleithee.

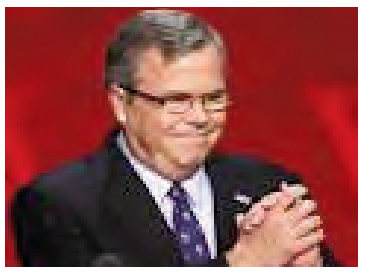

Contrairement aux primaires démocrates, où Hillary Clinton est aujourd'hui favorite, le champ est grand ouvert côté républicain.

Plus d'une dizaine de candidats sérieux envisagent de se présenter et sillonnent déjà le pays, notamment le gouverneur du New Jersey Chris Christie, celui du Wisconsin Scott Walker, l'ancien gouverneur de l'Arkansas Mike Huckabee, le chirurgien proche du Tea Party Ben Carson, et les sénateurs Rand Paul, Ted Cruz et Marco Rubio.

Actuellement Jeb Bush mène en moyenne de 4 points dans les sondages républicains, mais perdrait un éventuel match contre Hillary Clinton, en moyenne de 9 points selon la moyenne calculée par le site RealClearPolitics.

Sans mandat depuis plus de sept ans, il dirige la Fondation pour l'Excellence Educative, qui milite pour une réforme du système éducatif américain, dont il dénonce le retard et le manque d'ambition.

Dans ses discours, Jeb Bush se présente comme un républicain pragmatique, avec une vision "positive", notamment sur le thème de l'immigration, où il s'oppose à l'aile dure du parti républicain, hostile aux régularisations de sans-papiers. "Oui, ils ont enfreint la loi. Mais ce n'est pas un crime, c'est un acte d'amour", a-t-il dit dans le passé.

Il a récemment déclaré que pour gagner la Maison Blanche, il faudrait être prêt à perdre les primaires. Une référence aux primaires de 2012, quand Mitt Romney avait engagé un virage excessif à droite pour battre ses nombreux adversaires, alors qu'il était plutôt considéré comme centriste avant de se lancer dans la course présidentielle.

Avec la candidature probable de la démocrate, l'année 2016 aurait pour les électeurs comme un goût d'années 1990, 24 ans après le match entre Bill Clinton et le président George H. W. Bush.

Enquête sur la prise d'otages en Australie : LE GOUVERNEMENT PROMET LA TRANSPARENCE

L'Australie a ouvert hier une enquête afin d'éclaircir pourquoi un déséquilibré islamique au passé violent avait obtenu la nationalité et n'était pas sous surveillance lorsqu'il a pris 17 otages à Sydney, où la sécurité a été renforcée.

La prise d'otages s'est soldée mardi, au bout de 16 heures de siège, par la mort de deux personnes et de l'auteur des faits, un homme de 50 ans d'origine iranienne. Man Haron Monis était en liberté sous caution après avoir été inculpé de complicité dans le meurtre de son ancienne épouse. Le forcené faisait également l'objet de poursuites judiciaires pour des dizaines d'agressions et d'abus sexuels. Le mois dernier, il avait posté un message sur son site internet afin de prêter allégeance au "calife des musulmans", ce qui pourrait désigner le chef de l'organisation Etat islamique (EI) en Irak et en Syrie, Abou Bakr al-Baghdadi. Malgré cela, il était libre, ce qui lui a permis de prendre 17 personnes en otages lundi au Lindt Chocolat cafe, en plein cœur de Sydney, et de les contraindre à déployer un drapeau noir où était inscrit en caractères arabes la "shahada", ou profession de foi musulmane, un drapeau souvent repris à leur compte par des groupes jihadistes.

Désormais, de nombreuses voix s'élèvent en Australie pour demander pourquoi personne n'avait inquiété cet homme qualifié par le Premier ministre Tony Abbott de "fou", avec un passif de "violences", d'"instabilité mentale" et d'"attirance pour l'extrémisme". S'il était bien connu de la police de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, de la police fédérale et de l'agence du renseignement intérieur ASTO, il ne figurait pas sur les listes des cibles surveillées par le contre-terrorisme. Pour y être inscrit, il faut être considéré comme étant susceptible de commettre des actes de violence.

Côte d'Ivoire : LE 3è PONT D'ABIDJAN PORTE LE NOM DE HENRI KONAN BÉDIÉ

Moins d'un an avant la présidentielle d'octobre 2015, le président Alassane Ouattara a inauguré mardi en grande pompe le colossal troisième pont enjambant la lagune d'Abidjan, un chantier phare pour celui qui est candidat à sa succession. Le chantier est évoqué depuis plus de 15 ans. Mais "aujourd'hui, la Côte d'Ivoire, en phase de reconstruction, n'a mis que trois ans et trois mois pour achever cette passerelle", a lancé Alassane Ouattara, qui a annoncé la construction de deux autres ponts à Abidjan.

Estimé à 270 millions d'euros, le pont porte le nom de l'ancien président ivoirien Henri Konan Bédié, celui-là même qui avait initié les travaux alors qu'il était au pouvoir (1993-1999). Sans que ceux-ci ne soient menés à bien. Surtout, Bédié est aujourd'hui le principal allié du chef de l'Etat : il avait permis l'élection d'Alassane Ouattara fin 2010, à la faveur d'une alliance électorale de second tour. "HKB" a appelé récemment les militants de son parti à voter de nouveau pour Ouattara à la présidentielle d'octobre 2015. Si cet appel a provoqué de vives tensions au sein de sa formation, il a redonné les mêmes consignes mardi. "Cet ouvrage révolutionnaire vaut à lui seul deux mandats présidentiels pour son grand réalisateur, le président Alassane Ouattara", a affirmé Bédié, louant le "bâtisseur infatigable" et le "nouveau développeur" de la Côte d'Ivoire. Les deux alliés ont inauguré une stèle entourée de deux sculptures en métal à leur effigie. Le pont "HKB", d'une longueur de 1.500 m, a nécessité plus de deux ans de travaux, qui ont mobilisé une capacité maximale de 1.400 personnes, selon les chiffres officiels. Il relie le quartier aisé de Cocody, dans le nord de la ville, au quartier plus populaire de Marcory (sud).

Votre horoscope du jour

BELIER
21 mars au 19 avril
Evitez d'aborder aujourd'hui des sujets épineux avec votre conjoint.

TAUREAU
20 avril au 20 mai
Il en résultera une ambiance joyeuse et dynamique au sein de votre foyer

GEMEAUX
21 mai au 20 juin
Des problèmes financiers, Mercure en bel aspect vous donnera le don de passer par le chas de l'aiguille et de redresser les situations les plus compromises.

CANCER
21 juin au 22 juillet
Faites jouer vos relations ou vos amitiés pour obtenir une juste récompense de vos mérites.

LION
23 juillet au 22 août
Tâchez de ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre, au sens propre de l'expression. N'exagérez pas et, si possible, mettez-vous à la diète.

VIERGE
23 août au 22 septembre
Saturne influençant le secteur vie à deux, voilà qui laisse présager quelques difficultés !

BALANCE
23 septembre au 22 octobre
Vous recevrez, avant la fin de la journée, de précieux conseils d'un ami ou associé pour augmenter facilement vos revenus.

SCORPION
23 octobre au 21 novembre
Sous l'influence de trois planètes dynamisantes, vous n'aurez pas l'intention de vous laisser marcher sur les pieds.

SAGITTAIRE
22 novembre au 21 décembre
Les astres s'associeront pour vous faciliter légèrement les choses sur le plan matériel.

CAPRICORNE
22 décembre au 19 janvier
Côté finances, vous aurez de la chance et de belles rentrées d'argent.

VERSEAU
20 janvier au 18 février
L'amitié d'un Taureau ou d'un Scorpion, en l'occurrence, vous sera précieuse.

POISSONS
19 février au 20 mars
Dans le domaine amical, il y aura des appuis solides venant des natifs du Capricorne.

Fait divers : LE GARDIEN A AGI À COUP SÛR

Mais il a tout de même oublié un petit détail qui peut lui coûter cher

L'adage est bien connu chez nous et on le ressort à tout bout de champ. Il affirme que « la confiance n'exclut pas le contrôle ». C'est une évidence qui est ainsi énoncée, mais peu nombreux sont nos compatriotes qui s'approprient vraiment cette recommandation. Cela malgré le fait qu'ils rencontrent à longueur de journée des victimes d'abus de confiance. Cela aussi malgré qu'ils prennent régulièrement connaissance des histoires souvent rocambolesques relatées dans la présente rubrique. A force de se dire et surtout de croire que les choses désagréables n'arrivent qu'aux autres, une foule de nos concitoyens se laissent gruger par des gens mal intentionnés. Les victimes, bien qu'elles s'en défendent, paient dans la plupart des cas le crédit qu'elles ont porté à la belle apparence des malfaiteurs.

Notre histoire du jour va traiter d'un cas qui s'est produit aux dépens du promoteur d'un de ces nombreux cabinets de soins qui se sont ouverts un peu partout à Bamako. Les faits se sont déroulés il y a quelques semaines à Kalabancoura-coura ACI en Commune V du district de Bamako. Comme on le sait, la ville de Bamako grouille de cabinets médicaux, de cliniques médicales, et d'autres établissements appartenant à des privés et qui occupent le lucratif créneau des soins de santé. Les prestations fournies s'y font à des prix qui généralement ne sont pas à la portée du Malien moyen. Mais force est de constater que la contrainte financière est toujours surmontée d'une manière ou d'une autre, car ces établissements médicaux ne désemplissent pas.

Cependant leurs propriétaires n'échappent pas à l'obligation majeure qui s'impose à tous les promoteurs de Bamako, quelque soit le domaine dans lequel ils se sont installés. Cette obligation est celle de la sécurité. Comme on le sait, les réputations sont fragiles dans notre capitale et les établissements victimes d'un mauvais coup, comme l'agression d'un membre du personnel ou celle d'un pensionnaire, voient aussitôt leur clientèle fondre comme neige au soleil. Et cela de manière souvent irréversible. Les promoteurs sont donc obligés de s'entourer d'un minimum de précautions pour que leur activité se poursuive normalement. Celui de notre histoire se trouva, pour sa part, dans l'obligation de renforcer son personnel de surveillance par l'embauche d'un gardien supplémentaire.

PAS D'ENQUÊTE DE MORALITÉ. Comme le besoin se posait pratiquement en termes d'urgence, le promoteur dont nous taisons le nom décidera de passer par une procédure exceptionnelle pour embaucher l'homme dont il avait tant besoin. Il avait mis à contribution ses proches et ses connaissances en leur demandant de l'aider à trouver au plus vite un agent de sécurité. Ce fut ainsi qu'il lui a été présenté un certain Modibo. Le promoteur de l'établissement sanitaire s'est limité à un bref entretien avec l'intéressé avant de lui accorder le poste vacant. A ceux qui s'étonnèrent plus tard de cette absence de précaution, le propriétaire de la clinique expliqua qu'il n'avait aucune raison de douter de la bonne moralité du nouveau venu, puisque ce dernier lui avait été recommandé par une de ses connaissances en qui il avait toute confiance. C'était en raison de cette confiance que l'employeur ne s'était même pas donné la peine de procéder à une sommaire enquête de moralité ou à une vérification discrète sur le passé du nouveau gardien de son cabinet médical.

Durant plusieurs semaines, Modibo donna tort à ceux qui pensaient qu'il avait été embauché de manière imprudente. Il exécutait plus que correctement le travail qui lui avait été confié et donnait entière satisfaction à son employeur.

Mais ce dont le promoteur de l'établissement ne pouvait se douter, c'est que tout le zèle que Modibo mettait dans son travail était un rideau de fumée destiné à masquer ses vrais projets. Le gardien était en réalité un voleur aguerri qui cachait parfaitement son jeu et qui prenait tout son temps pour évaluer ce qu'il pourrait tirer de son nouveau lieu de travail. Modibo ne s'est donc pas précipité. En même temps qu'il recensait tout ce qu'il pourrait enlever en partant, il s'employait à gagner la confiance de son patron et des autres collaborateurs.

Mais en bon voleur, Modibo n'était pas homme à attendre indéfiniment. Au bout de quelque temps, il se résolut à passer rapidement à l'action pour ensuite disparaître dans la nature. L'occasion qu'il guettait s'est finalement présentée à lui le mercredi 29 octobre dernier. A cette date, il avait très exactement travaillé deux mois au cabinet médical. Ce délai lui avait largement suffi pour étudier le fonctionnement de la structure et pour agir à coup presque sûr. Dans l'établissement, comme dans bien d'autres du même type, le personnel se relaie en équipe de jour et équipe de nuit, selon un agenda établi longtemps à l'avance. Modibo savait donc exactement qui serait au cabinet cette nuit là. Il avait choisi d'agir quand une jeune femme du nom de K. était de garde. La jeune femme s'était présentée au cabinet en début de nuit comme cela se faisait d'habitude pour le personnel de cette période. Pour elle la garde s'annonçait sans problèmes. Aucun cas compliqué n'était à signaler et aucune urgence ne s'annonçait. Modibo lui aussi faisait consciencieusement sa ronde habituelle. Il attendait que survienne le bon moment pour passer à l'action. Cet instant se présenta vers 4 heures du matin.

SANS LAISSER DE TRACES. Notre homme mena rondement son affaire. Comme nous l'avions dit, il avait pris le temps de voir comment fonctionnait le calendrier et il savait que cette nuit là, K. serait avec lui le seul employé de garde. Modibo savait aussi qu'à l'heure qu'il avait choisie, il n'y avait pratiquement aucune chance pour qu'un importun se présente et brouille ses plans. C'est donc absolument tranquille qu'il entra à l'heure indiquée plus haut dans la salle où l'infirmière de garde regardait la télé. Modibo s'approcha de cette dernière qui ne se doutait de rien et lui mit sous le nez une arme blanche.

D'un ton sec, il intima à la jeune femme l'ordre de quitter sa place devant le téléviseur. Ce que la pauvre dame s'empressa de faire. Le gardien lui ordonna alors, toujours d'un ton sec et menaçant, d'aller se mettre dans une des toilettes placées dans un coin de l'établissement sanitaire. Une fois que K. s'est retrouvée à l'intérieur de la petite pièce, Modibo ferma la porte à clé et alla rassembler son butin. Il s'empara du téléphone portable de la jeune infirmière, de la clé de la moto Djakarta de cette dernière et de son ordinateur portable. Il s'appropria également de la recette de la nuit pour ensuite disparaître sans laisser de trace.

Modibo ne s'est pas montré complètement impitoyable envers la pauvre dame séquestrée. Avant de quitter les lieux, il a laissé la clé des toilettes sur une chaise dans le salon. Sa victime, quant à elle, est restée enfermée jusqu'au petit matin. Elle sera délivrée après l'arrivée de ses premiers collègues tôt le matin.

Malheureusement pour le gardien qui croyait avoir monté un plan sans faille, un détail lui a échappé et pourrait à terme causer sa perte. C'est le fait que durant le temps qu'il a passé au cabinet, il avait lié une certaine amitié avec sa victime. De temps en temps, celle-ci s'amusait à le prendre en photo avec son téléphone. K. av donc archivé une série de portraits du gardien braqueur. Ce qui devrait aider les policiers du 11ème arrondissement, commissariat où le promoteur avait déposé plainte contre Modibo, dans leurs enquêtes pour mettre la main sur l'indélicat. Aux dernières nouvelles, le jeune homme était activement recherché par la police. Il était jusque là resté introuvable.

Quant au promoteur, il sera – comme on peut facilement s'en douter – beaucoup plus regardant dans l'embauche d'un nouveau gardien. En effet, à force de vouloir rapidement sécuriser ses installations, il avait lui-même introduit un facteur d'insécurité.

Anne-Marie KÉÏTA

LES MOTS CROISES DE MODIA

HORIZONTALEMENT

1. Crier comme la perdrix. Symbole chimique. **2.** Ils sont d'un caractère grincheux. **3.** Consonnes. Manifeste la gaieté en désordre. **4.** Ville japonaise. **5.** Bien ouvertés. **6.** N'aiment pas les étrangers. **7.** Symbole chimique Cite n'importe comment. Tristement célèbre. **8.** Directions opposées. Symbole chimique. Trouble. **9.** Vient du nez. **10.** Ecole. Sans fard.

VERTICALEMENT

I. Etat d'affaiblissement extrême du corps **II.** Rendrons plus rapide. **III.** Symbole chimique. Régie de chemin de fer. Carte. **IV.** Servent à arroser. **V.** Symbole chimique. A sept vers. **VI.** Voyelles. Interjection. Parcouru. **VII.** Sur un pli à Kara. Figure géomértrique. **VIII.** Sur un pli à Nouadhibou. Ferme. **IX.** Rendit léger. Fleur dans un sens. **X.** Elles sont infectueuses.Manifeste de l'obstination.

PROBLEME N° 8625

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1								■		
2										
3			■		■	■	■			
4										■
5								■	■	
6										
7			■					■		
8			■			■				
9	■									
10				■					■	

SOLUTION N° 8624

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	T	A	M	A	S	N	A	■	R	E
2	R	E	I	N	E	■	K	I	E	V
3	■	R	N	■	C	R	I	■	V	E
4	L	E	I	■	O	■	N	E	O	N
5	■	N	A	T	U	R	E	L	L	E
6	A	T	T	I	R	E	S	■	U	M
7	R	■	U	N	I	■	I	■	T	E
8	M	I	R	■	S	T	E	■	I	N
9	E	V	E	N	T	E	■	S	O	T
10	R	E	S	T	E	R	■	I	N	S

LE JEU DES DIX ERREURS

1. Les mots Pantalon et String. **2.** Les mots Perruques et Mèches. **3.** Les mots Prononcait et Lisait. **4.** Les mots Souriaient et Couraient. **5.** Les tresse de la fille. **6.** La boucle à l'oreille de la vieille. **7.** Le foulard. **8.** La théière. **9.** La feuille de papier. **10.** Le cou de la vieille.

Météo

TEMPERATURES ET PHENOMENES DU 16/12/2014

	TN	TX	HP		TN	TX	HP
TESSALIT	/	/	/	SEGOU	32	19	.
TOMBOUCT.	26	14	.	SAN	30	21	.
HOMBORI	/	/	/	BKO-VILLE	/	/	/
DIOILA	/	/	/	BKO-SENOU	31	18	.
GAO	30	16	.	KOUTIAL.	29	22	.
NIORO	27	17	.	BOUGOU.	31	20	.
NARA	30	17	.	SIKASSO	33	19	.
KAYES	29	22	.	KATIBOUG	/	/	/
MOPTI	31	18	.	YELEMA.	29	22	.
KENIEBA	28	24	.	KITA	32	22	.
SOTUBA	/	/	/	MAHINA	/	/	/
MENAKA	/	/	/	N'TARLA	/	/	/
KIDAL	/	/	/	DIDIENI	/	/	/
BOUREM	27	14	.	SELINGUE	/	/	/

TEMPS PREVU POUR LE 18/12/2014

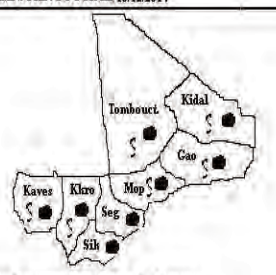

SOLEIL (HEURES DE LEVER) COUCHER

KAYES	07 03	18 20
KOULIKORO	06 44	18 06
SIKASSO	06 34	18 02
SEGOU	06 41	18 01
MOPTI	06 34	17 51
TOMBOUCTOU	06 34	17 52
GAO	06 22	17 31
KIDAL	06 20	17 21
BAMAKO	06 46	18 09

Le ciel sera clair à nuageux localement sur l'ensemble du pays.

Les Vents souffleront d'intensité faible à modéré du secteur Nord sur l'ensemble du pays excepté les régions de Kayes et Koulikoro où ils seront de composante Nord-Est. Les vents se renforceront par moments sur l'ensemble du pays.

La Visibilité restera légèrement réduite par la poussière en suspension sur l'ensemble du pays excepté les régions de Ségou et Sikasso.

Les températures seront stables sur toute l'étendue de territoire. Ainsi, les maximales prévues pour la journée de demain seront : 35°c à Sikasso ; 32 à Kayes et Ségou ; 31°c à Koulikoro et Mopti ; 30°C à Gao ; 27°c à Kidal; 26°c à Tombouctou.

Et les minimales seront de : 14°c à Kidal et Tombouctou ; 16°c à Gao ; 17°c à Ségou ; 18°c à Kayes Mopti ; 19°c à Koulikoro ; 20°c à Sikasso.

SOLEIL — PEU NUAGEUX — TRES NUAGEUX AVEC PLUIE — ORAGE — POUSSIERE — NUAGEUX

SOURCE : Agence NATIONALE DE LA METEOROLOGIE

MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ESSOR

Quotidien,Hebdomadaire, Magazine, Tiercé
Square Patrice Lumumba
Bp:141 - Bamako - MALI
20 22 36 83 / 20 22 57 67
Télécopieur : 20 23 43 74
E-mail : **amap@afribone.net.ml**
Site : **www.essor.ml**
www.facebook.com/journal.lessor
www.twitter.com/@L_ESSOR
Compte bancaire :
BDM SA 26001006614
ISSN 1987-023X

Directeur des publications: S. TOGOLA
Rédacteur en chef : B.TOURE

Imprimerie AMAP : *20 22 57 67*
Petites annonces : *20 22 36 83*
Publicité : *20 22 57 67 - 20 23 91 43*
Administration et abonnements : *20 22 57 67*
Impression : *Imprimerie AMAP*

Une 18 12 2014_une 17 4 2009 17/12/14 20:22 Page1

Industries : EN QUÊTE D'UN NOUVEAU SOUFFLE

Le secteur a pu limiter les dégâts pendant la crise institutionnelle et sécuritaire. A présent, il cherche à rebondir avec l'indispensable accompagnement des pouvoirs publics

Comme d'autres branches d'activités, le secteur industriel a été très affecté par crise politico-sécuritaire de 2012-2013. Malgré l'environnement particulièrement difficile, il a quand même relativement tenu bon, estiment aujourd'hui les techniciens du ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements. Selon les statistiques de la nomenclature d'activités des Etats membres de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (Afristat), en 2013, le secteur industriel malien comptait 619 entreprises industrielles en activité reparties entre trois grandes sections : « activités extractives » (1%), « activités de fabrication ou manufacture » (98%), « production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (1%). La branche « fabrication de produits alimentaires, de boissons et de tabac » représente 71% des entreprises de la section « activités de fabrication ».

En terme de répartition géographique, 55% des entreprises sont basés dans le District de Bamako. Après la capitale, Sikasso est la région la plus industrialisée avec 18% des entreprises de transformation. Elle est suivie par la Région de Koulikoro qui en abrite 12%. Les autres régions se partagent les 15% restants.

Selon leur statut, environ 17% des industries sont des sociétés anonymes. L'analyse de la taille des entreprises, révèle que plus de 76% d'entre elles emploient moins de 50 personnes et que seulement près de 8% emploient 200 personnes ou plus. En 2010, l'on avait dénombré 37 226 emplois dont 17 474 permanents dans le secteur industriel. Si la tendance de la croissance constatée se maintenait, on dénombrerait en 2014 environ 40 000 emplois dont 18 000 permanents.

Selon l'Institut national de statistique (Instat) et les Comptes nationaux du Mali, la contribution du secteur au Produit intérieur brut a été de 12,6% en 2010, 13,4% en 2011, 14,2% en 2012, 13,7% en 2013 et très probablement le même chiffre en 2014.

A l'international, nos entreprises industrielles ne se portent pas trop mal. Se fondant sur les certificats d'origine délivrés aux entreprises industrielles exportatrices, la Direction nationale de l'industrie (DNI) a comptabilisé une valeur totale de 28,3 milliards de produits exportés dans la sous-région entre septembre 2013 et octobre 2014.

Mais derrière ces chiffres encourageants, le secteur industriel est handicapé par plusieurs contraintes connues depuis de longue date. Parmi ces problèmes, on peut citer pêle-mêle l'insuffisance des infrastructures de base, le coût élevé de certains facteurs de production notamment l'énergie, la vétusté des équipements et matériels de production, la faiblesse dans la gouvernance d'entreprise, l'accès difficile à des financement adaptés aux activités industrielles et aux terrains à usage industriel, la faible articulation entre l'industrie, la recherche et les autres secteurs de l'économie, le faible niveau de qualification des ressources humaines. Mais le facteur qui handicape le plus le secteur industriel est la fraude et la concurrence déloyale.

Ces difficultés affectent évidemment la compétitivité de nos entreprises industrielles et entraînent une augmentation des risques pour l'investissement industriel. Sur chacune de ces contraintes, le gouvernement travaille avec ses partenaires étrangers et du secteur privé national à trouver des solutions appropriées et durables. Notamment dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de relance contenues dans le « Livre blanc de l'industrie » que l'Organisation patronale des industriels a soumis récemment au gouvernement.

Pour le cas spécifique de la fraude qui met en péril l'existence même de nos unités industrielles, elle est difficile à cerner, car échappant à tout contrôle. Idem pour l'évaluation des pertes qui en découlent. Pour réduire le fléau à défaut de pouvoir l'éradiquer dans l'immédiat, des actions sont envisagées comme la dynamisation de la Commission nationale et des Commissions régionales de lutte contre la fraude et les pratiques de concurrence déloyale. Il est prévu de renforcer les contrôles tant au cordon douanier qu'à l'intérieur du pays. Le département de l'Industrie et de la Promotion des investissements travaille à cela de concert avec les ministères de l'Economie et des Finances, du Commerce, de l'Intérieur et de la Sécurité.

Par ailleurs, l'Etat a adopté des valeurs de référence pour certains produits industriels permettant de lutter contre la fraude basée sur la minoration des valeurs d'importation des produits industriels provenant de pays tiers à l'UEMOA. En outre, les dispositions en vigueur à la douane relatives à la vérification avant embarquement et l'utilisation du scanner permettent de réduire la fraude et son impact sur l'industrie. En plus de ces dispositifs, la marque nationale de conformité en cours de création par l'Agence malienne de normalisation et de promotion de la qualité (AMANORM) permettra d'accentuer la lutte contre la fraude et la concurrence déloyale.

La nouvelle politique industrielle s'inscrit, elle, dans le prolongement de la Politique de développement industriel adoptée par le gouvernement en 2010, dont l'objectif général demeure le développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois, permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution à la formation du produit intérieur brut de 20% en 2012 et 42% en 2025.

Le plan d'action 2010-2012 de cette politique a fait l'objet d'une évaluation cette année. Les résultats sont relativement satisfaisants. Maintenant, il s'avère nécessaire de consolider et renforcer ces résultats grâce notamment à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouveau plan d'actions triennal. Celui-ci a été élaboré et couvre la période 2015-2017. Sur ces trois années, les principaux axes du plan d'actions de la Politique de développement industriel sont la réalisation d'infrastructures de base nécessaires à l'implantation des unités industrielles (zones industrielles, routes, centrales énergétiques) ; la facilitation de l'accès au financement adapté aux activités industrielles ; le renforcement de la lutte contre la fraude et la concurrence déloyale ; la restructuration et la mise à niveau d'entreprises industrielles en difficultés et à l'arrêt ; l'accompagnement des promoteurs industriels dans la création de nouvelles unités industrielles dans les filières porteuses (coton/textiles, fruits et légumes, matériaux de construction, bétail/viande, céréales et dérivés, produits de cueillette).

A. O. DIALLO

Message

Lutte contre Ebola : L'UNFPA S'ENGAGE AVEC LES JEUNES

Depuis le déclenchement de l'épidémie à virus Ébola, le Fonds des Nations Unie pour la population (UNFPA) s'est inscrit dans une dynamique de soutien des efforts des autorités nationales pour éradiquer la maladie par le renforcement de leurs capacités d'intervention.

Ce mardi 16 décembre 2014, au siège du Projet Jeunes à Bamako, le représentant de l'UNFPA, Makane Kane, et le ministre de la Jeunesse et de la Construction citoyenne, Me Mamadou Gaoussou Diarra, en présence du Dr Ibrahima Socé Fall, chef de la Mission des Nations Unies de lutte contre Ebola (UNMEER), ont procédé au lancement du programme de 300 jeunes volontaires qui seront déployés dans le district de Bamako et dans les localités de Kourémalé, Yanfolila, Sélingué, Kénièba et Kita. Les jeunes, appelés pairs éducateurs, seront utilisés dans la sensibilisation des communautés, notamment à travers le réseau des 11 radios « La voix des jeunes » équipées par l'UNFPA et dans la surveillance active des cas suspects au niveau des quartiers et villages.

Durant la cérémonie, le représentant de l'UNFPA, a remis au ministre 50 téléphones destinés aux coordinateurs de zones qui pourront collecter les données au jour le jour sur les cas suspects ou décès enregistrés dans leurs localités et les communiquer au niveau national à travers le dispositif mis en place par le Centre opérationnel d'urgence.

Pour rappel, l'UNFPA a apporté son appui technique durant l'élaboration du plan national de riposte. En tant que leader du groupe des chargés de communication des Nations Unies (UNCG), l'UNFPA a aussi contribué à la conception des messages et des supports de sensibilisation sur Ebola.

Par ailleurs, l'UNFPA a procédé au recrutement et au déploiement sur le terrain de 20 médecins épidémiologistes, de 25 sages-femmes, 17 infirmiers et infirmières, obstétriciens et obstétriciennes, 15 techniciens supérieurs de santé, 21 techniciens de santé répartis à Bamako (y compris à l'aéroport de Sénou), Koulikoro, Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et Gao. Ces agents serviront à renforcer le système de santé tout en contribuant à la riposte face à Ebola.

Pour renforcer la logistique et la surveillance épidémiologique du Centre opérationnel d'urgence, l'UNFPA a également passé commande de véhicules pick-up qui seront livrés dès le début de l'année 2015.

Marché de Médine : TRAGIQUE ACCIDENT

Le bilan est de deux morts, deux blessés

Deux morts et autant de blessés, c'est le bilan d'un terrible accident survenu hier en plein cœur du marché de Médine en Commune II du District de Bamako. L'accident s'est produit aux environs de 16 heures. C'est encore un gros porteur qui est en cause.

Suite à une défaillance de son système freinage, le camion a raté un virage pour percuter des magasins. Le chauffeur en descendant la côte menant sur la rue 39 a été pris de panique et n'a pu redresser la direction de l'engin. Il s'est retrouvé face au mur. Le conteneur qu'il transportait, très chargé s'est projeté sur la chaussée. Les choses sont allées si vite que les personnes assises devant le magasin n'ont pas eu le temps de se sauver. Deux d'entre elles ont été tuées sur le coup tandis que deux autres ont été gravement blessées. Les dégâts matériels sont importants. Au moins 10 motos de type Djakarta et un véhicule ont été endommagés.

Alertés par la population, les autorités municipales, les éléments de la police du 3è Arrondissement, de la gendarmerie et la Protection civile se sont immédiatement rendus sur les lieux. Pour Baradji Touré, adjoint au maire de la Commune II, que nous avons trouvé sur place et sous le choc, il est grand temps que les autorités compétentes prennent la mesure du phénomène et faire respecter la réglementation sur la circulation des gros porteurs dans la capitale.

Le gouverneur du district Hadi Traoré qui était également sur place parle de « bêtise humaine ». Selon lui, de toute évidence le mastodonte en question ne devait pas se retrouver à ce niveau si les règles de la circulation des camions étaient respectées. En effet il est strictement interdit aux engins gros porteurs de circuler à l'intérieur de la ville pendant la journée.

Autre défaillance soulignée par le gouverneur : le manque de moyens d'intervention efficaces pour rapidement gérer ce genre d'accident. En effet, par manque de grue, les éléments de la Protection civile ont mis plus de deux heures pour pouvoir soulever le conteneur sous lequel se trouvait une des victimes. Il a fallu faire recours à une grue de la MINUSMA pour mener à bien cette opération.

Pour le gouverneur du District, il faut vite corriger cette anomalie et c'est de la responsabilité de l'Etat de doter la Protection civile et la police de moyens d'intervention adéquats.

Lougaye ALMOULOUD